



DU CÔTÉ DE L'ALGEEI

DOSSIER

APPROCHES PAR LES DROITS DE LA PERSONNE ET SES COMPÉTENCES
P. 7 À 29



ACTU

CONCOURS DE CHANT "ENTENDS MA VOIX" P.30

RENCONTRE AVEC :

EDDY MARTINHO
RESPONSABLE DU SERVICE INFORMATIQUE
P.4

ISABELLE FILLOL
DIRECTRICE DU FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ ET
FOYER DE VIE LA FERRETTE
P.6



ACTU

IME CAZALA ET SESSAD DU CONFLUENT
ENSEMBLE, DERRIÈRE LES GIRONDINS DE
BORDEAUX ! P.36

03 LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

RENCONTRE AVEC...

04 EDDY MARTINHO, RESPONSABLE DU SERVICE INFORMATIQUE

05 ISABELLE FILLOL, DIRECTRICE DU FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ ET FOYER DE VIE LA FERRETTE

DOSSIER

07 VALORISER LES COMPÉTENCES PARENTALES À TRAVERS LE PROGRAMME "PACT"

10 LE TRAVAIL SOCIAL, UNE AIDE ET UN TREMLIN POUR LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

11 SOUTENIR LES COMPÉTENCES PARENTALES DANS LE TRAVAIL THÉRAPEUTIQUE FAMILIAL

12 UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE AUTISME (UEEA) OU LE DROIT À L'ÉDUCATION POUR TOUS !

13 UN ACCÈS À L'ÉCOLE POUR TOUS DANS DE BONNES CONDITIONS

14 REGARD D'UN DIRECTEUR D'ÉCOLE ACCUEILLANT DES INCLUSIONS

16 DES VALEURS PARTAGÉES ENTRE L'ALGEEI ET LA LEBENSCHILFE :VISITE D'UN JARDIN D'ENFANTS À DINSLAKEN

18 2002 - 2024 : DEUX DÉCENNIES AU SERVICE DE L'INCLUSION PROFESSIONNELLE ET DE LA REPRÉSENTATIVITÉ RENFORCÉE DES TRAVAILLEURS EN ESAT

20 ÉVOLUTION DES ORGANISATIONS AU SERVICE DES PERSONNES ACCUEILLIES

22 UNE INCLUSION PROFESSIONNELLE PAR LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES

23 L'APPROCHE PAR LES DROITS ET LES COMPÉTENCES : UN PILIER ESSENTIEL DANS L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

24 LES SOINS ET L'ÉDUCATION DES ANIMAUX : UNE SOURCE DE RÉVÉLATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE SOI

25 LA RAE COMME VALORISATION DES COMPÉTENCES DES TRAVAILLEURS D'ESAT

27 L'HABITAT : UN MOYEN DE DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES PERSONNES

29 LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DES JEUNES

LA VIE DES ÉTABLISSEMENTS

30 CONCOURS DE CHANT "ENTENDS MA VOIX"

31 4ÈME CONCOURS DE NOUVELLES DE BOË : LE PRIX COUP DE CŒUR DU JURY POUR LE FOYER LA COURONNE

33 FÊTE DE FIN D'ANNÉE POUR L'IME CAZALA ET LE SESSAD DU CONFLUENT

34 L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL MÉDICALISÉ (EAM) AUTISME LES CIGALONS S'EST INVESTI PLEINEMENT DANS LE MOIS DE SENSIBILISATION À L'AUTISME.

35 PENDANT LE MOIS DE L'AUTISME, LE SAMSAH "CHACUN SA VIE, CHACUN SA RÉUSSITE" ENCOURAGE LES RENCONTRES BASÉES SUR LE JEU ET L'ÉCHANGE

36 IME CAZALA ET SESSAD DU CONFLUENT ENSEMBLE, DERRIÈRE LES GIRONDINS DE BORDEAUX !

37 SÉJOUR À LA MONTAGNE

38 NOS OFFRES D'EMPLOI

39 GLOSSAIRE

40 BULLETIN D'ADHÉSION

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Pendant longtemps nous avons pensé, en toute bonne foi, professionnels et familles, que les personnes en situation de handicap avaient besoin de bienveillance, d'un environnement suffisamment agréable et confortable, et de soins appropriés.

Par la réflexion et aussi sous l'influence de l'Europe qui nous accusait d'une certaine ghettoïsation de la prise en charge, nous avons depuis maintenant quelques décennies œuvré au sein de l'association pour que les personnes que nous accompagnons, acquièrent et exercent les droits inhérents à tout individu dans une démocratie : droit à l'inclusion dans le monde du travail pour les résidents adultes, droit à l'école du village ou du quartier pour les jeunes, (en n'oubliant jamais que l'inclusion ne se décrète pas mais qu'elle se prépare et s'accompagne), droit à l'hébergement digne et diversifié, droit à la pratique sportive de préférence dans des clubs extérieurs, droit à la culture sous toutes ses formes, droit à la citoyenneté (à partir de 18 ans on peut voter), et enfin droit à l'intimité, à l'amour et à la maternité.

La personne accompagnée doit être au centre de son projet de vie. C'est elle qui décidera, dûment informée, de ses choix et de son avenir. Le professionnel est là pour la guider et la conseiller, bien sûr, mais en aucun cas pour interférer dans ce qu'elle décide.

Danièle BONADONA
Présidente

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



Rencontre avec Eddy Martinho, Responsable du Service Informatique à l'ALGEEI.

Pouvez-vous vous présenter et nous expliquer votre parcours professionnel ?

Eddy Martinho (EM) : Ma passion pour la technologie s'est éveillée dès mon enfance, période durant laquelle j'ai commencé à m'intéresser à l'informatique à l'âge de 6 ans. L'informatique de cette époque contrastait nettement avec celle d'aujourd'hui. Aujourd'hui, à 42 ans, marié et père de trois enfants, j'ai acquis 20 ans d'expérience dans le domaine de l'informatique. J'ai débuté ma carrière en qualité de technicien informatique, avant de rapidement progresser au poste de responsable technique, supervisant d'autres techniciens dans divers groupes en région parisienne. Par la suite, j'ai déménagé dans le sud-ouest de la France où j'ai créé ma propre entreprise, fournissant des services informatiques aux professionnels et particuliers du Tarn-et-Garonne pendant 8 ans. Cette expérience fut extrêmement enrichissante tant sur le plan personnel que professionnel, avec un portefeuille de 1800 clients dont 30% de PME et d'artisans. J'ai également collaboré avec SFR Business et Assistance. Toutefois, suite à des changements personnels, j'ai dû privilégier ma famille, ce qui a conduit à la fermeture de mon entreprise. Après avoir étudié plusieurs offres d'emploi, j'ai finalement rejoint l'ALGEEI depuis près de 5 ans maintenant.

Pourquoi avoir choisi d'exercer dans le social et le médico-social ?

EM : Mon orientation vers le secteur social et médico-social découle d'une expérience personnelle, mon fils Lucas, âgé de 9 ans, a été diagnostiqué autiste par le CRA de Montauban peu de temps avant que je rejoigne l'ALGEEI. Profondément engagé pour cette cause, apporter mon expertise dans ce domaine était une évidence pour moi. De plus, la transition rapide du secteur vers le numérique, soulignée par la mise en œuvre du Dossier Informatisé de l'Usager (DIU) et la modernisation nécessaire du système d'information, accentuait l'importance de ma contribution.

Selon vous, quelles sont les qualités requises pour exercer cette profession dans le secteur social et médico-social ?

EM : Pour réussir dans ce domaine, l'écoute et la communication sont essentielles. Chaque établissement ayant ses spécificités, comprendre

en profondeur leur organisation et leurs enjeux est crucial pour apporter des solutions techniques adaptées. Mon équipe et moi accordons une grande importance à l'accueil et à la disponibilité. Avoir une vision globale de l'Association est également essentiel pour orienter stratégiquement les décisions techniques, d'évolution, de sécurité et financières.

Quelles sont les grandes orientations à venir dans le déploiement du numérique au sein de l'ALGEEI ?

EM : L'année précédente a été riche en développement et nous avons de grands projets pour 2024, incluant la finalisation du déploiement du réseau WIFI, l'instauration d'une messagerie sécurisée pour les professionnels de santé, l'intégration du DIU au Dossier Médical Partagé (DMP), l'ajout de nouvelles fonctionnalités sur notre intranet et l'introduction de Teams pour faciliter le travail collaboratif, en plus de maintenir nos opérations quotidiennes.

L'interopérabilité du dossier informatisé IMAGO : pourquoi ?

EM : L'interopérabilité du dossier informatisé IMAGO est cruciale, elle assure un partage efficace des données médicales entre les professionnels de santé, garantissant ainsi une continuité des soins. Cette interconnexion permet un accès rapide et fiable aux informations aidant ainsi à prendre des décisions éclairées de soins. Elle joue également un rôle important dans la réduction des erreurs médicales et facilite l'intégration avec d'autres systèmes et technologies de santé. Pour finir, elle est fondamentale pour un système de santé efficace et centré sur les besoins des personnes accompagnées.

Propos recueillis par Stéphane CORNUAULT, Directeur Général Adjoint

Eddy MARTINHO



Stéphane CORNUAULT



Rencontre avec Isabelle FILLOL, Directrice du Foyer de Vie et du Foyer d'Accueil Médicalisé La Ferrette.

Pouvez-vous nous dire quelques mots sur votre parcours professionnel ?

D'abord, tout commence par les valeurs transmises par mes parents, l'empathie, la solidarité, l'entraide pour les personnes en situation de vulnérabilité... Après le lycée, très naturellement, je me suis dirigée vers une formation d'Éducatrice de Jeunes Enfants à l'Institut de Puériculture de Toulouse. Dans le cadre des stages pratiques, je me suis rendue à l'évidence qu'il fallait que je complète ce cursus par un diplôme d'Éducatrice Spécialisée. J'ai donc enchaîné deux années de formation supplémentaires à l'ORFEA de Toulouse et en contrat de qualification au "Service d'Aide aux Jeunes Mères" de l'Association Éducative des Autas à Agen. Une fois mon diplôme obtenu, j'ai assuré pendant quelques mois un remplacement à l'IME Montclairjoie à Montpezat d'Agenais tout en postulant en parallèle dans plusieurs structures sociales et médico-sociales du département.

C'est ainsi que la directrice de l'Institut de Rééducation de Fourty de l'époque, Mme Danièle Bonadona, m'a recrutée en CDI pour un poste d'éducatrice spécialisée en internat. Je ne me doutais pas encore du parcours qui m'attendait à l'ALGEEI !

Au cours de la décennie suivante, j'ai conjugué ma vie professionnelle avec ma vie de famille et suis devenue mère de trois enfants tout en développant mes compétences en travaillant auprès d'enfants en difficultés relationnelles et comportementales. Il a toujours été important pour moi de mener de front ma vie familiale et ma vie professionnelle, gage de mon épanouissement personnel. En 2001, j'ai rejoint l'équipe du SESSAD de Fourty, découvrant ainsi une nouvelle approche d'intervention auprès d'enfants et d'adolescents scolarisés en milieu ordinaire.

En 2008, Mme Nadine Pallas, la directrice, me proposait de revenir travailler à l'Institut de Rééducation de Fourty qui était devenu entre-temps un ITEP*, la mission de coordination de l'équipe éducative m'était alors confiée.

En 2010, j'ai ensuite entrepris une formation de cadre intermédiaire (CAFERUIS) au CEF de Bergerac. À l'issue de cette formation, j'ai assuré un remplacement de 11 mois de cheffe de service à la MECS Notre Maison sur l'antenne de Fumel. J'ai pu découvrir le secteur social de l'intérieur, expérience très enrichissante qui a servi ma pratique ainsi que ma culture professionnelle. De retour à l'ITEP des Deux Rivières à la suite de cette parenthèse fumeloise, d'abord en tant que cheffe de service puis en occupant la fonction d'adjointe de direction, j'ai alors entamé en 2017 une formation en Master 2 "Droit et Gouvernance des organisations sanitaires, sociales et médico-sociales" à l'université de droit de Montpellier.

Parallèlement, j'accompagnais les équipes de l'ITEP des Deux Rivières à un nouveau changement, le passage en dispositif intégré. C'est aussi au cours de cette même période que j'ai intégré le COPIL associatif auquel je participe encore aujourd'hui.

Puis en 2018, l'ALGEEI m'a accordé sa confiance en me nommant directrice du foyer de vie et du foyer d'accueil médicalisé La Ferrette à Castillonnès, marquant ainsi une nouvelle étape dans mon parcours professionnel.

Quel regard portez-vous sur toutes ces années ?

Je ne les ai pas vues passer... certainement du fait de mon évolution dans différentes structures et différentes fonctions !!!

Je ne me suis jamais ennuyée, toujours engagée pour servir les personnes accueillies quelle que soit ma place dans l'organisation. Les politiques publiques ont beaucoup évolué ces trois dernières décennies, donnant une place active et légitime à la personne accompagnée dans la réalisation de son projet personnalisé.

On observe à cet effet une diversification de l'offre de services pour proposer à chacun un accompagnement adapté à ses besoins spécifiques. Cette évolution a permis des avancées significatives en termes de droits et de qualité de vie pour les personnes accompagnées. J'ai ainsi vu l'ALGEEI compléter son offre de service au fil des années avec l'ouverture d'établissements, la création de SESSAD, de SAVS, de classes inclusives, d'internats en villas à petits effectifs, d'habitats inclusifs, de plateformes de services, du DITEP, du DuoDay et plus récemment l'ouverture dans les Landes d'un SAMSAH et d'une MECS pour accompagner des jeunes ayant une double vulnérabilité.

Comment envisagez-vous l'avenir ?

Une des missions du directeur est d'anticiper l'évolution de l'établissement qu'il dirige.

Une partie des résidents du foyer de vie aura plus de 60 ans dans les 10 ans à venir. Il est donc primordial d'adapter notre accompagnement afin de répondre aux besoins des résidents les plus âgés. La création d'une unité dédiée aux personnes en perte d'autonomie pourra répondre à cet objectif. Ceci aura bien sûr un impact sur le plan des ressources humaines et des pratiques professionnelles mais comprendra également un volet architectural avec un réaménagement voire une transformation des locaux existants.

Quant au FAM, la construction d'un bâtiment,

regroupant les salles d'activités, va enfin débuter en 2024 ! Ce projet, initié par mon prédécesseur M. Guillaume Scalabre, me tient à cœur car il constituera un environnement de qualité pour accompagner les résidents autistes selon les préconisations de l'HAS.

À plus long terme, l'ouverture d'une villa, qui accueillerait quelques résidents dans le cœur du village de Castillonès, est une perspective attrayante pour le foyer et renforcerait ainsi son engagement pour un projet inclusif et dynamique.

**Suite au décret n° 2005-11 du 6 janvier 2005 et à la circulaire n° 2007-194 du 14 mai 2007*

Propos recueillis par Stéphane FOSSATS,
Directeur du CAMSP et du CMPP de Villeneuve/Lot

Isabelle FILLOL



Stéphane FOSSATS




Assemblée Générale

Mercredi 19 juin 2024
Espace Culturel François Mitterrand

PROGRAMME

10h00 | Assemblée Générale Statutaire
14h30 | Spectacle "Les Jeux Olympiques et Paralympiques de l'ALGEEI"

Cette manifestation étant diffusée en direct sur notre chaîne ALGEEI TV, vous serez susceptibles d'être filmés.

Collège personnes physiques :
4 membres à renouveler
Collège représentants usagers :
2 membres à renouveler



VALORISER LES COMPÉTENCES PARENTALES À TRAVERS LE PROGRAMME "PACT"

En qualité d'orthophoniste sur le CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) d'Agen, j'ai bénéficié d'une formation au programme PACT (Preschool Autism Communication Therapy) en 2018. J'ai pu dès lors expérimenter ce dispositif auprès de plusieurs familles dans le cadre des prises en charge au CAMSP d'AGEN.

Le PACT est une intervention à médiation parentale utilisant le support de la vidéo. Elle a pour but de faciliter le développement des compétences pré-linguistiques et communicationnelles chez les enfants porteurs de Trouble du Spectre de l'Autisme. Elle cible les altérations concernant l'attention partagée, la compréhension et l'intentionnalité dans la communication verbale et non verbale. Le PACT peut être proposé aux parents de jeunes enfants, au stade pré-verbal ou précoce de développement du langage. Le but est de guider le parent pour qu'il soit à même de proposer un contexte d'interaction hautement ajusté aux compétences de communication de l'enfant. Les parents apprennent à identifier les fenêtres d'opportunité pour optimiser la communication émergente. Le thérapeute avec l'aide de la vidéo soutient le parent dans l'identification des signaux verbaux et non verbaux de l'enfant. Le feedback vidéo permet au parent, accompagné par le thérapeute, de définir des objectifs spécifiques, repris sur des temps de jeu conjoint à la maison.

Le début de séance est consacré au retour d'expérience de la semaine précédente, puis un temps de jeu avec un objectif défini est visionné et commenté conjointement pour une prise de conscience des points d'appui. En fin de séance, le thérapeute et le parent co-définissent les objectifs de la semaine à venir.

Afin d'illustrer ce travail, j'ai proposé à deux parents ne nous proposer leur regard sur cette méthode.



Interview de la maman de Sofia (PACT en 2023) et d'Inaya (PACT en 2019)

Pourriez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Rima, j'ai 34 ans et je suis la maman de deux filles de 6 ans et 4 ans : Inaya et Sofia. Je suis venue au CAMSP quand j'ai vu les différences entre mes filles et les autres enfants. Ma mère a vu que ma fille fuyait le regard et ne faisait que bouger. Ma mère m'a dit de consulter et ça a confirmé mes inquiétudes. Alors j'ai appelé le pédiatre que je suis allée voir le jour même. Il m'a fait un courrier et j'ai pris rendez-vous au CAMSP pour faire un diagnostic. Comme j'avais déjà Inaya qui était comme ça, j'ai vite remarqué des choses chez Sofia. Elle bougeait beaucoup. C'était différent pour Sofia parce qu'elle parlait bien, elle connaissait bien son prénom, mais à la crèche on m'a dit qu'elle avait toujours besoin d'un adulte pour faire les activités. Du coup, je me suis dit que j'allais aussi demander un avis et on m'a orientée vers la PCO (Plateforme de Coordination et d'Orientation) pour le diagnostic puis j'ai fait une demande au CAMSP pour le suivi pour Sofia.

Pouvez-vous présenter vos filles ?

La grande Inaya a 6 ans et demi. Elle est en grande section maternelle, en maintien. C'est une petite fille que je trouve très intelligente, elle dessine très bien et elle est serviable. Comparé à avant, c'est une autre petite fille. Elle a complètement changé, elle a fait beaucoup de progrès grâce aux suivis qu'elle a eus, grâce à l'entourage et à l'école. Elle avait à peine 3 ans quand elle a commencé les suivis et maintenant, à bientôt 7 ans, je vois une autre Inaya. Avant, elle ne parlait pas, elle se jetait par terre. Maintenant elle parle très bien, elle joue, elle a envie d'apprendre et elle commence à vouloir lire et écrire.

Sofia a 4 ans et demi. Elle a marché et parlé très tôt. À 1 an, elle appelait déjà sa sœur. C'était un peu compliqué pour sortir dans les magasins. Elle ne supportait pas d'être frustrée et elle ne tenait pas en place. Dans les activités, c'était compliqué car elle ne partageait pas du tout. Maintenant, je vois une grande différence : elle partage avec moi, elle veut faire avec moi, me demande des choses, et s'adresse à moi alors qu'avant elle ne demandait rien du tout.

Je la voyais juste pleurer, faire des crises et je devais deviner ce qu'elle avait. Maintenant, elle vient me voir pour me le dire et les crises durent beaucoup moins longtemps. Ça m'a fait beaucoup de bien car c'était très dur, elle râlait tout le temps. Je ne savais pas ce qu'elle avait mais maintenant je vois beaucoup de progrès dans son comportement.

Si vous aviez à expliquer le PACT à un parent, que lui diriez-vous ?

Ma façon à moi d'expliquer le PACT, c'est que ça m'a d'abord aidé à moi parce que ça m'a permis d'avoir plus de méthode pour pouvoir ramener mon enfant au partage et prendre les choses normalement. Par exemple dans le jeu, quand je regardais avec vous les vidéos, je voyais que c'est à moi de faire les choses autrement. En fait, le plus gros travail, c'est les parents qui doivent le faire. Alors c'est ce que le PACT m'a appris à faire. Après les 12 séances, je vois autrement mon enfant, je me retrouve à bien gérer les choses à la maison ou au dehors. J'ai appris à savoir comment parler avec mon enfant et lui expliquer ce qu'il faut faire. Si je pouvais, je conseillerais à tout le monde de le faire parce que ça permet aux parents d'apprendre beaucoup de choses. Pour moi c'était comme une formation. C'est bien quand l'orthophoniste voit l'enfant toute seule mais dans le PACT, le parent comprend mieux et cela aide dans la vie quotidienne. J'ai fait le PACT d'abord pour Inaya et quand vous m'avez proposé pour Sofia, j'ai directement accepté car j'avais vu les progrès chez Inaya.

En quoi ce dispositif a pu être un plus pour la prise en charge de votre enfant ?

Inaya, déjà elle a appris à parler avec vous en séance d'orthophonie avant de faire le PACT. Après, même si elle parlait, il manquait toujours le partage. Avec le PACT, on a pu l'amener à plus partager, à faire des demandes à maman ou même faire des propositions. C'est une petite fille qui prenait un jeu et elle attendait que l'autre fasse quelque chose pour elle. Sinon, elle pouvait s'énerver. Après, c'était même elle qui pouvait me montrer et m'expliquer : "Non maman, c'est pas ça, il faut faire comme ça". Ça lui a permis d'être plus mature dans ses activités et ses échanges. Et pas qu'à la maison mais aussi à l'école dans ses apprentissages parce qu'elle peut demander quand elle n'y arrive pas : "Maman, je sais pas, tu peux me montrer s'il te plaît ?".

Pour Sofia, elle parlait plus facilement mais elle ne communiquait pas du tout facilement. C'était

compliqué et aujourd'hui elle communique avec moi, elle vient me voir pour me demander des choses. Si je suis occupée, elle va voir son père et elle lui dit : "Papa, j'ai demandé à maman, elle m'a pas répondu". Elle essaye de trouver une autre solution que de pleurer.

En quoi cela a pu vous aider en tant que parent ?

Ça m'a permis de partager beaucoup de choses avec mon enfant que je ne pouvais pas partager. Avant, j'avais l'impression de faire les choses toute seule, c'était comme si elles n'étaient pas intéressées, elles ne savaient pas trop partager ou communiquer, donc elles ne savaient pas comment faire. Maintenant, ça n'a rien à voir, on a un partage avec mes enfants. Quand je les vois me regarder vraiment, trouver des solutions ensemble, me faire des propositions et leur intonation, je comprends mieux tout ce qu'il faut faire. En plus, ce n'est pas qu'avec moi, ça s'est arrangé aussi avec les autres enfants. Avant ce n'était pas possible d'aller aux anniversaires et c'était difficile d'aller voir la famille. C'était très dur pour moi, toutes ces crises de colère, je repartais de la fête toujours avant les autres. Au jour d'aujourd'hui, ça a trop changé ! Les filles, elles peuvent aller voir leurs cousins et cousines, le PACT permet aux parents d'apprendre comment il faut réagir pour amener son enfant au partage

Le mot de la fin

Je suis très satisfaite du PACT.

C'était ma première expérience et j'ai trouvé que ça peut donner plus de confiance aux parents et à l'enfant parce qu'on fait ensemble. C'est ce que j'ai ressenti car je voyais les filles contentes que je rentre avec elles. L'enfant a besoin de jouer avec papa ou maman et les parents apprennent à aider leur enfant. C'est très important ! Je conseillerais à tout le monde de faire le PACT !



Interview de la maman de Louis (suivi PACT en Février 2024)

Pourriez-vous vous présenter ?

Je suis la maman de Louis, j'ai 39 ans et je suis aussi la maman de Polly, tous les deux diagnostiqués TSA. Louis quand il avait 2 ans et demi au CAMSP d'Agen et ma fille, plus tard par le Centre Ressources Autisme. Ça fait 2 ans et demi qu'on vient au CAMSP pour un suivi en orthophonie et en psychomotricité.

Pouvez-vous présenter Louis en quelques mots ?

Louis c'est une "boule d'énergie". Il a des intérêts restreints : Il aime beaucoup les machines à laver, les ventilateurs et toutes les choses qui tournent. Depuis bébé, il a toujours eu besoin de beaucoup bouger. C'est un petit garçon qui a beaucoup d'humour et sa joie de vivre, c'est un grand plaisir pour toute sa famille. Il a besoin d'un cadre et d'un repère, comme un planning visuel par exemple, et aussi d'aide à l'école pour se concentrer. Maintenant Louis a 5 ans et demi et on a pu voir énormément de progrès.

Si vous aviez à expliquer le dispositif PACT à un parent, que lui diriez-vous ?

On avait commencé en séance individuelle avec le classeur PECS et puis vous nous avez proposé le PACT. On nous a expliqué que ça permet une collaboration entre le parent, le professionnel et l'enfant. On fait des séances en présentiel avec le professionnel qui filme le jeu qu'on partage avec son enfant. Et ensuite, on regarde la vidéo ensemble et on discute de ce qu'on observe, surtout des choses positives. On peut voir des choses qu'on ne voit pas d'habitude. On aborde les choses d'une autre façon.

En quoi ce dispositif a-t-il pu être un plus pour la prise en charge de Louis ?

Ça m'a plutôt aidé moi et mon mari à regarder les choses autrement. J'avais une façon d'interagir et de jouer avec Louis qui n'était peut-être pas toujours adaptée. Souvent, c'était moi qui voulais mener le jeu alors qu'en laissant Louis prendre les initiatives, c'était beaucoup plus fluide. Je voyais qu'il était beaucoup plus attentif, plus intéressé et on rigolait beaucoup. C'était vraiment du plaisir plutôt que de lui faire faire des choses qu'il n'avait pas envie de faire. Quand les choses ne l'intéressaient pas, j'avais des moments de déception et je me disais "je n'y arriverai pas !".

Quand on regardait la vidéo après, c'était comme si on avait des lunettes spéciales pour se rendre compte de toutes les petites interactions qu'on n'imaginait même pas. Ça m'a donné beaucoup plus confiance en moi quand j'ai vu que je pouvais interagir avec Louis et que Louis prenait plaisir.

En quoi cela peut améliorer la communication ?

C'était vraiment cette idée de collaborer avec mon enfant qui était intéressante. Si Louis était en boucle sur une idée, en regardant la vidéo ensemble on trouvait des pistes pour élargir le jeu. Après, il a pu aussi donner des idées de lui-même et ça a amélioré son autonomie. Et on a vu aussi les différentes phases de jeu s'allonger.

Le mot de la fin

Si des parents se posent la question de faire du PACT, j'ai envie de leur dire : "allez-y, c'est que du bénéfice des deux côtés". Souvent les interventions tournent autour de l'enfant seulement, et là, j'ai trouvé que c'était une vraie aide pour moi et une expérience très positive.

Comme le montrent ces deux entretiens, le PACT se fonde donc sur un travail collaboratif combinant sensibilité du thérapeute et les compétences parentales. Le thérapeute se concentre sur la reconnaissance puis l'extension des compétences existantes. Cette position de co-construction suppose un engagement fort des acteurs parents et professionnels à travers une mobilisation de temps mais elle a montré son impact positif sur l'accompagnement des jeunes qui en ont bénéficié.

Carole LIGOT,
Orthophoniste au CAMSP d'Agen et à la PCO



LE TRAVAIL SOCIAL, UNE AIDE ET UN TREMPLIN POUR LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Selon une étude publiée en 2023 par la DREES (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques), le non-recours aux prestations sociales dépasse les 30% des ayants droit. Le manque d'informations en est certes la première cause, mais c'est aussi dû à la "crainte des conséquences négatives" (contrôles, pertes de droits...) ou à "la peur d'être considéré comme un assisté".

De par les missions définies par le Code de l'Action Sociale et des Familles dans son article D. 142-1-1, les travailleurs sociaux doivent notamment permettre l'accès aux droits fondamentaux des personnes qu'ils accueillent.

Dans ma pratique au sein du CAMSP/CMPP de Villeneuve et quand je rencontre les familles (majoritairement à la demande des équipes de soins ou lors de la constitution des dossiers MDPH), mon action est guidée pour partie par cette dynamique, mais pas seulement, car permettre l'accès aux droits des familles, c'est aussi mieux aider les enfants inscrits ou suivis par nos services.

Face aux changements sociétaux et aux évolutions technologiques, économiques, législatives ou numériques, je peux témoigner du fait que j'observe depuis plusieurs années une aggravation de la précarisation sous toutes ses formes.

Par exemple, je constate actuellement une augmentation des scolarisations à temps partiels, ce qui nécessite souvent, pour les parents qui travaillent, une réduction de leur temps de travail. Je suis alors amenée à les accompagner afin de faire valoir auprès de la MDPH ou de la CAF des compensations pour le handicap ou la maladie de leur enfant.

De plus, la généralisation de la dématérialisation des différents services (CPAM, CAF, France Travail...), la complexité et la multiplicité des dispositifs ou des procédures créent une perte d'autonomie des familles ainsi qu'une certaine forme d'inégalité vis-à-vis de leur accès aux droits.

Pour les aider, je me dois donc d'être bien ancrée sur le territoire et d'exercer une veille sociale afin d'entretenir et renforcer mes connaissances. Les revues professionnelles et les rencontres instaurées plusieurs fois par an avec mes collègues des CAMSP/CMPP du département ou de la région contribuent notamment à l'actualisation de ma pratique professionnelle.

Nous sommes aussi parfois confrontés à des refus incompréhensibles de la part de certaines administrations ; nous devons alors soutenir les familles, travailler avec le réseau de partenaires, voire solliciter le Défenseur des Droits si cela nous paraît opportun. Nous avons en effet pu constater,

auprès des familles qui l'ont contacté, que son précieux concours pouvait s'avérer très utile pour dénouer certaines situations inextricables.

Le travail social vise également à faciliter l'inclusion sociale des personnes reçues et à leur permettre d'exercer une pleine citoyenneté.

Au quotidien, je m'attache ainsi à :

- Accueillir l'autre là où il en est ;
- Rencontrer, tendre la main et percevoir les difficultés des personnes mais aussi leurs capacités ou leurs forces ;
- Accompagner, c'est-à-dire faire un bout de chemin ensemble.

"Avec votre collaboration, nous avons plus de chances de faire du bon travail", dit Guy Ausloos dans son livre "La compétence des familles". Le mot compétence a pour origine le verbe latin *Competere* dont le sens est : se rencontrer, coïncider, s'accorder, convenir.

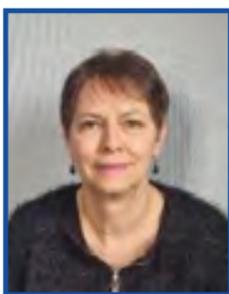
Pour accompagner les familles, il faut donc qu'une rencontre se fasse, qu'une relation de confiance s'installe. Comme Saul Karsz l'écrit dans son ouvrage "Mythe de la parentalité, réalité des familles", l'enjeu est de faire avec eux bien plus que pour eux. Avec eux, à leur égard, en leur compagnie, en même temps qu'eux".

Et c'est bien en ce sens que, dans le cadre de mon travail, je cherche à repérer les compétences des personnes que j'accueille et à m'appuyer sur leurs capacités pour agir ensemble.

L'approche par les droits de la personne et ses compétences, au niveau du service social d'un CAMSP/CMPP, contribue ainsi à prendre en considération les différentes dimensions de chaque situation au regard de son environnement. C'est une action basée sur une approche globale, à temporalité et géométrie variables, qui appelle créativité, engagement et qui s'inscrit dans un objectif commun entre travail social et travail clinique : le prendre soin.

Cathy Swiniarz
Assistante de Service Social

CAMSP de Villeneuve-sur-Lot
CMPP de Villeneuve-sur-Lot, Fumel et Sainte-Livrade-sur-Lot



SOUTENIR LES COMPÉTENCES PARENTALES DANS LE TRAVAIL THÉRAPEUTIQUE FAMILIAL

Donald W. Winnicott l'a très clairement formulé: "*Un bébé ne peut exister tout seul, il fait essentiellement partie d'une relation*". Cette idée peut évidemment être extrapolée à l'enfant et à l'adolescent. Sans doute pourrait-on même la caractériser comme une entrée réussie dans l'âge adulte ?

Le travail thérapeutique avec les familles se révèle être un outil souvent pertinent dans l'accompagnement des difficultés d'un enfant. Cet accompagnement interroge, en effet, toujours la place qui lui est faite dans les représentations et la dynamique familiales. Le travail thérapeutique auprès des parents sera par essence, exempt de jugement et ouvert à la créativité. Ceci nécessite une vigilance de la part du thérapeute, quant à la prise de recul vis-à-vis de sa propre expérience et de son propre système de valeurs. C'est dans cette ouverture à d'autres modes de pensée que les compétences parentales, parfois entravées par les problématiques installées dans le quotidien, pourront trouver leur pleine expression. C'est bien ici l'objectif final de la démarche de thérapie familiale, pouvoir rendre la main...

De même que dans tout travail thérapeutique, c'est le patient qui détient souvent les clés du changement, c'est ici l'ensemble familial qui sera mobilisé. Une fois identifiés les croyances parfois "paralysantes", les freins hérités des histoires de chacun, mais aussi les habiletés existantes, il s'agira de renforcer l'expression des compétences familiales, parentales et fraternelles. Cette réaffirmation de la capacité et de la légitimité de chacun permettra de soutenir l'évolution de l'enfant et le réajustement de chacun des membres de la famille, dans un équilibre plus adapté à la situation spécifique de l'enfant.

À ce stade de la réflexion sur l'accompagnement des familles, il semble utile de s'arrêter un instant sur cette notion de "compétence" et de s'interroger sur les possibles effets de glissement de ce terme, du champ du travail à celui de la famille. La remarque en a été faite dans le champ social par Catherine Sellenet qui souligne comment l'émergence des termes de "compétences parentales" entraîne une individualisation des problèmes éducatifs et permet d'en attribuer la responsabilité aux seuls parents. Ce n'est évidemment pas l'objectif de notre démarche qui est diamétralement opposée à cette logique. Il s'agit pour nous, en parallèle du travail réalisé avec l'enfant, de créer l'environnement le plus favorable possible, grâce à la contribution de chacun.

Chaque famille et chaque situation de consultation sont uniques et nécessitent d'être accueillies de manière singulière. Dans ce domaine, aucun modèle théorique ne semble pouvoir être adaptable à toutes les demandes, à toutes les formes de souffrance. Activer ou réactiver

les processus adaptatifs du groupe familial nécessite un dispositif ajusté à chaque situation. Afin d'éviter un dogmatisme délétère, ce travail d'accompagnement des familles peut s'enrichir utilement des apports de différentes théories et disciplines.

Il est d'ailleurs parfois nécessaire que ce travail thérapeutique puisse aussi connaître des détours éducatifs, en travaillant avec les parents sur le sens et la cohérence des apports dans ce domaine. Toujours sans le moindre jugement, mais par exemple en remettant en perspective les enjeux de moyen ou de long terme, notamment à travers l'idée d'accompagner l'enfant vers l'autonomie à l'âge adulte et donc vers l'aptitude à vivre en société. Cette perspective est parfois battue en brèche par des éléments historiques ou conjoncturels, qu'il faut savoir accueillir pour mieux les dépasser.

Les formes d'interventions peuvent, elles aussi, comme les différentes approches, rester ouvertes, entre : entretiens "traditionnels" au sein du CMPP, groupes de pair-aidance familiale, rencontres à domicile, etc. Si aucune solution ne saurait être "plaquée" par principe, aucune solution ne saurait, pour les mêmes raisons, être exclue. Les enjeux peuvent être tellement divers et variés que chaque situation réinterroge le dispositif. Chaque famille étant singulière, il n'existe pas de modèle d'intervention "juste" et auto-suffisant a priori. Les théories, comme les pratiques, ne peuvent que se mettre au service de la compréhension et d'une aide adaptée pour la famille, selon son propre mode de fonctionnement et ses propres potentialités.

Faire appel à des modes de compréhension variés de ce que l'on observe, nous permet de rester psychologiquement vivants, de continuer à penser autour de la famille dans les moments les plus douloureux. Il est alors possible de mettre à la disposition de la famille, transitoirement, notre propre "*appareil à penser les pensées*" (Wilfried Bion). C'est à ce prix que les compétences parentales peuvent être soutenues ou restaurées et faire la preuve de leur efficacité.

Myriam SAUVAGE,
Psychologue et thérapeute familiale vacataire
au CMPP de Marmande



UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE AUTISME (UEEA) OU LE DROIT À L'ÉDUCATION POUR TOUS !

L'Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA) consacre le droit à l'éducation pour tous les enfants quel que ce soit le type de handicap avec la prise en compte de leur singularité et des besoins éducatifs particuliers, et plus précisément, des élèves avec Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA).

En Lot-et-Garonne, la première UEEA est rattachée à l'IME de Lalande. Elle a fait sa première rentrée en septembre 2022. Ce dispositif de droit commun permet à 9 enfants de poursuivre leur scolarité au sein d'une école élémentaire, ici celle d'Edouard Herriot à Agen.

L'équipe pluridisciplinaire qui compose l'UEEA (enseignant spécialisé, professionnels éducatifs, AESH et psychologue), en lien avec les familles et les divers acteurs de l'école (professionnels de mairie, enseignants) travaille au quotidien la mise en place d'une inclusion scolaire et sociale. L'organisation des semaines d'école s'articule entre des temps individuels (éducatif ou pédagogique), des temps de prise en charge groupale éducative (ex : groupe d'habiletés sociales), des temps de travail pédagogique spécialisé (individuels et/ou collectifs) et des temps d'inclusion (pédagogique et sociale).

L'individualisation des plannings au plus près des besoins des enfants permet de faciliter l'accès à un temps de scolarisation à temps complet, permettant d'offrir des temps d'apprentissage tant sur le plan de l'instruction que sur les aspects éducatifs (communication, comportement, autonomie, hygiène, habitude au soin...).

Un projet "commun" (pédagogique et éducatif) est co-construit avec l'enfant et sa famille. Celui-ci allie la prise en compte des besoins particuliers avec la mise en place de stratégies d'adaptation et d'apprentissages visant à développer les compétences scolaires, sociales et d'autonomie.

La complémentarité des pratiques entre une équipe médico-sociale ressource et une équipe enseignante investie permet de pouvoir penser l'accès des élèves en situation de handicap à tous les temps de vie de l'école. L'UEEA permet de répondre aux besoins des enfants en termes de compensation et d'apprentissages spécifiques leur permettant de tirer profit de l'inclusion scolaire.

L'École a de nombreuses missions fondamentales. L'une d'entre elles est de forger chez chaque enfant ce goût du vivre-ensemble, de ressentir cette conviction qu'aller vers l'autre est une chance. L'UEEA concourt à cette ambition en travaillant le regard que chaque acteur de l'École porte sur la différence, le handicap, l'altérité.

Les retours d'expériences, après seulement deux ans, convergent vers un certain consensus : un enfant porteur de TSA questionne nos codes sociaux, notre manière de nous adresser à l'autre, notre pédagogie, tout ce qui parfois nous paraît "inné/naturel" mais qui en réalité s'acquiert petit à petit au contact de l'autre. Il va nous bousculer dans nos certitudes et va réinterroger nos pratiques, nos systèmes de pensées.

L'arrivée de ce dispositif a symbolisé une nouvelle réalisation concrète de l'École pour Tous. Ainsi, l'UEEA est devenue un outil puissant pour ses 9 élèves qui accèdent désormais à une scolarité 24 heures par semaine. Il l'est tout autant pour toute personne qui se demande comment l'École pour Tous peut exister. Nous sommes convaincus que ce dispositif enrichit la vie d'une école car les citoyens de demain s'y trouvent et que nous rêvons d'une société dans laquelle l'autre et ses différences ne sont plus une source intarissable de peur et d'inquiétudes.

Aujourd'hui, à Édouard Herriot, les situations handicapantes pour ces 9 enfants sont continuellement repensées, et cette réflexion permanente changera à jamais les élèves et adultes qui y ont participé ...

Emilie FRANKOWSKI,
Psychologue coordinatrice
Vincent TAILLEUR, Enseignant spécialisé
UEEA - IME Lalande



UN ACCÈS À L'ÉCOLE POUR TOUS DANS DE BONNES CONDITIONS

Depuis la loi du 11 février 2005 relative aux droits des personnes porteuses de handicaps, l'orientation des politiques publiques est de faire entrer le, les handicaps dans le registre général du droit commun.

L'IME les Rives du Lot s'inscrit pleinement dans cette politique inclusive. Grâce aux dispositifs que sont les deux Unités d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) de Villeneuve-sur-Lot et d'Agen, mais aussi de la classe externalisée à l'école de Bias, l'inclusion et l'inscription dans le droit commun est au centre du projet de l'établissement. Les équipes éducatives et enseignantes travaillent quotidiennement sur cet objectif, en y associant aussi les partenaires que sont les agents municipaux, les mairies bien sûr accueillantes de nos dispositifs.

Les jeunes participent ainsi à la vie des différents établissements scolaires, lors de leur temps d'inclusion dans les classes mais aussi sur les temps périscolaires (cantine par exemple). Ils sont inscrits dans les différents projets pédagogiques de ces écoles que sont l'école Pasteur à Villeneuve-sur-Lot, l'école Simone Veil à Agen ou l'école élémentaire de Bias. Ces projets portent sur le cinéma à l'école pour Bias, la musique à l'école pour l'école Simone Veil, les différentes sorties scolaires. Les parents sont aussi invités à participer à la vie des écoles via les conseils d'école, en acceptant la photo de classe, en accompagnant leur enfant à l'école de Bias.

Un autre partenariat voit le jour depuis plus d'un an maintenant avec l'école de Saint Robert au travers du rucher pédagogique. Des rencontres régulières entre les jeunes de l'IME et les élèves sont organisées. L'an passé nos jeunes ont pu montrer leur savoir-faire en terme de construction de cabanes à insectes, sur l'extraction du miel, sur la fabrication de bougie en cire. C'est ce que l'on nomme "l'inclusion inversée".

Le monde extraordinaire des jeunes en situation de handicap est aussi une source d'apprentissage pour les jeunes sans situation de handicap. Les compétences de nos jeunes sont si reconnues

que les élèves de Saint Robert ont demandé expressément leur aide pour confectionner des bougies afin de les vendre pour financer un projet de séjour.

Ces projets sont la démonstration qu'être différent n'empêche en rien de participer à la vie citoyenne, que handicap ne rime pas avec incapacités mais que les compétences sont multiples et riches. Ensemble nous construisons une société inclusive et bienveillante.

Stéphanie GUILLOU MORIN
Adjointe de direction à l'IME les Rives du Lot
Responsable de l'inclusion scolaire



REGARD D'UN DIRECTEUR D'ÉCOLE ACCUEILLANT DES INCLUSIONS



Rencontre avec Thierry Lefebvre, Directeur de l'école Simone Veil où est implantée l'UEMA d'Agen.

BONJOUR, POUVEZ-VOUS NOUS RACONTER VOTRE PARCOURS ?

J'ai reçu une formation scientifique initiale puis je suis devenu enseignant dans le Nord de la France. Après une expérience de vie à Mayotte et en Dordogne je me suis installé dans le Lot et Garonne à partir de 2008.

Être directeur est un choix, c'est plus facile d'impulser quand on est à la tête d'une école. J'aime donner le goût d'apprendre et que les enfants aient le sourire en venant, quels qu'ils soient, nous jouons un rôle d'accompagnateur, pour qu'ils puissent suivre leur chemin.

Je me souviens que dans le Nord, je travaillais dans une école où nous avions une sensibilisation toute particulière au handicap social et au handicap auditif en particulier puisque nous accompagnions des enfants sourds et malentendants. J'ai donc été sensibilisé très tôt dans ma carrière à la différence.

VOUS AVEZ UNE CERTAINE EXPÉRIENCE, POUVEZ-VOUS NOUS FAIRE PART DE VOTRE RECU ?

J'ai rencontré des enfants en situations de handicap, les dispositifs mis en place... On était déjà bienveillants et on travaillait dans des conditions souvent difficiles. J'ai le souvenir d'un enfant en

particulier en fauteuil roulant que je devais porter pour monter les escaliers. On l'a fait de manière naturelle même si nous n'avions ni les techniques ni les formations adéquates.

ET AUJOURD'HUI ?

Les choses ont sensiblement évoluées, dans le bon sens.

Quand je suis arrivé dans le Lot-et-Garonne, j'ai appris que de nouveaux dispositifs existaient, même si c'était encore flou pour moi, puis j'ai pris la direction de l'école Scaliger (devenue Simone Veil) et j'ai mieux compris l'intérêt du dispositif mis en place.

Le personnel de cette école était très sensible à la question du handicap et avait envie de s'impliquer pour accueillir les enfants différents. C'est la raison pour laquelle l'Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) a pu venir s'installer avec l'appui indispensable de la mairie et de l'ALGEEI. Le partenariat est fondamental et on doit s'appuyer les uns sur les autres de manière sereine et en toute confiance si on veut que de tels projets aboutissent.

J'ai découvert le fonctionnement de l'UEMA, le personnel est très impliqué et avenant, il y a une bonne entente entre tous les membres de l'école, UEMA compris. Je ne dis pas que nous sommes toujours d'accord, je dis simplement que nous trouvons toujours des solutions ensemble et que nous ne séparons pas les enfants selon leur pathologie. Je regrette de n'avoir pas assez de temps pour m'impliquer davantage.

L'avantage d'être adossé à une association comme l'ALGEEI c'est la discussion, la co-construction. Les points se résolvent ensemble en mutualisant nos compétences (Éducation nationale, mairie, ALGEEI).

QUE PENSEZ-VOUS DE L'INCLUSION ?

Je suis favorable à toutes les inclusions à condition qu'elles soient mises en place correctement et avec la bienveillance de tous. La communication est indispensable, l'échange d'informations, l'écoute et la co-construction (école, mairie, ALGEEI) sont aussi des éléments de réussite.

Nous avons la chance à l'école Simone Veil d'avoir l'UEMA qui fait bénéficier aux enfants de cet accompagnement spécifique. L'UEMA va au-delà des 7 enfants accueillis, les membres de l'équipe nous font également bénéficier de leur plateau technique, de leur expertise et nous n'hésitons pas à les interpeller lorsqu'une situation devient compliquée.

Ces enfants sont des élèves comme les autres qui bénéficient de temps d'inclusion dans les classes, du repas, des récréations... du vivre ensemble tout simplement.

Tous les enfants en situation de handicap devraient avoir le même accès à l'école quand les conditions sont réunies et que l'on construit ensemble.

Ce qui m'a le plus chagriné c'est le fait qu'il n'y ait pas de continuité tout au long de la vie des élèves. Aujourd'hui je vois des progrès, de nouveaux dispositifs voient le jour, les professionnels se forment.

ET AVEC LES AUTRES FAMILLES ?

Il y a eu des moments difficiles mais la communication fait son œuvre. On se partage très bien les tâches avec l'enseignante de l'UEMA et les autres enseignants, avec en ligne de mire que tous les enfants sont des enfants de la République. On ne laisse pas les soucis s'accumuler, on essaie de les résoudre rapidement afin que tout le monde puisse y trouver sa place et son rôle.

L'enseignante de l'UEMA et l'équipe sont le lien important entre le pédagogique et la situation de handicap. Nous essayons d'articuler la gestion du groupe et de faire en sorte que l'enfant puisse être accompagné à la hauteur de ses besoins.

En fait il n'y a pas d'inclusion, c'est la vie ordinaire, on s'occupe des enfants quels qu'ils soient. Avec les professionnels, les liens se sont affirmés ce qui nous permet de travailler dans un bon climat et toujours au profit des élèves et des familles.

Pour moi c'est une expérience réussie grâce au réseau qui a su s'écouter et mettre en place des choses ensemble.

Les Unités d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) sont des unités d'enseignement rattachées à des établissements médicaux-sociaux (IME Les Rives du Lot de l'ALGEEI) implantées dans des écoles maternelles pour proposer un cadre de scolarisation adapté à des élèves avec autisme et pour lesquels la Maison Départementale des Personnes Handicapées a notifié ce besoin. Cette unité scolarise sept enfants de 3 à 6 ans. L'équipe de l'IME co-pilote ce dispositif avec l'enseignant.

Propos recueillis par Stéphanie PRADIER Directrice IME et SESSAD Les Rives du Lot

Thierry LEFEBVRE



Stéphanie PRADIER



DES VALEURS PARTAGÉES ENTRE L'ALGEEI ET LA LEBENSCHILFE : VISITE D'UN JARDIN D'ENFANTS À DINSLAKEN

En juin 2023, de nouveaux échanges ont été réalisés entre des établissements de l'ALGEEI et de la Lebenshilfe à Dinslaken en Allemagne. Des personnes accompagnées par le CHVS de l'Agenais et le dispositif APPART+ ont pu découvrir la richesse des liens amicaux que nous entretenons avec nos homologues depuis de nombreuses années. Mme Bonadona, M. Panteix et Mme Dewerd, Présidente, Vice-président et Directrice Générale de l'ALGEEI, ainsi qu'une délégation de directeurs d'établissements de l'Association (Marc Alias, Sandrine Clément, Emmanuel Lardy et Arnaud Penner) ont été guidées tout au long de ce séjour vers la découverte de structures ouvertes sur des fonctionnements prônant le droit à la différence, la valorisation de la personne par ses compétences, et des modèles inclusifs dès le plus jeune âge. C'est ainsi que nous avons été reçus pour partager un moment de vie au sein d'un jardin d'enfants, un "Kindergarten" intégratif, par sa directrice Kirsten Sturm-Preckwinkel, et avec l'aimable coopération de Jörg Classen, Directeur dans un établissement de la Lebenshilfe.



Kirsten Sturm-Preckwinkel a pris le temps de répondre à quelques questions sur le fonctionnement de sa structure, où se côtoient des enfants, ordinaires et extraordinaires, encadrés par des professionnels favorisant la pair-aidance et la reconnaissance de chacun au sein du groupe. L'enfant y est considéré comme une personne indépendante qui façonne activement son développement. Dans l'esprit de la pédagogie intégrative, l'adaptation du travail des professionnels est axée sur les besoins aux différentes exigences et capacités existantes des enfants et de leurs familles. Chaque enfant arrive ainsi au jardin d'enfant de la Luisenstrasse avec des exigences différentes. Grâce à des observations développementales et à des discussions avec les parents, les besoins de l'enfant sont mis en évidence et les actions pédagogiques peuvent être façonnées de manière singulière.

Jörg Classen a permis de faciliter cette interview en traduisant généreusement notre intention de découvrir ce beau projet.

Pouvez-vous nous expliquer comment se déroule l'inscription au jardin d'enfants ?

Il y a ici 2 critères d'admission différents. 24 enfants sont pris en charge et soutenus dans

nos "groupes de pédagogie curative" et 40 enfants dans deux groupes inclusifs, appelés "KIBIZ". La condition préalable à l'obtention d'une place dans un groupe de pédagogie curative est le droit à des prestations de pédagogie curative conformément à la réglementation en vigueur, après examen et approbation d'une demande auprès des autorités compétentes. La décision d'admission dans un groupe d'enfants en situation de handicap est prise sur la base de ces critères. L'inscription au 1er groupe se fait en outre en fonction des besoins de soutien individuels de chaque enfant. Ceci est important pour créer une structure de groupe dont tous les enfants peuvent profiter. Nous pouvons décider nous-mêmes de ce choix.

L'admission des enfants dans les groupes Kibiz dépend toujours du nombre de places devenues disponibles et des structures de groupe respectives. Chaque groupe est composé de 20 enfants de 2 ans jusqu'à l'entrée à l'école, dont 4 enfants doivent avoir moins de 3 ans chaque année. Dans cette structure de groupe, il est possible d'accueillir 3 enfants ayant besoin de soutien. Nous avons opté pour la réduction de l'effectif des groupes, c'est-à-dire que l'enfant encouragé occupe 2 places de crèche.

Pour l'inscription, les parents doivent signaler leurs enfants via le portail : Kita-online. Il s'agit d'un système permettant aux parents de signaler via Internet leurs besoins en matière de places d'accueil dans les structures de garde d'enfants. La loi stipule que le droit légal à une place de garde d'enfants implique une notification écrite des besoins. Si le nombre d'inscriptions est supérieur au nombre de places disponibles, nous pouvons prendre une décision. Dans ce cas, des critères supplémentaires peuvent intervenir, tels qu'un frère ou une sœur dans l'établissement, une famille monoparentale, l'activité professionnelle des deux parents, une situation d'urgence familiale, etc.

Existe-t-il des conditions d'admission liées à l'autonomie des enfants ?

Nous regardons en fonction des difficultés et de la participation respective des enfants. Nous ne pouvons pas accueillir dans un groupe 8 enfants souffrant d'un TSA ou 8 enfants souffrant d'un polyhandicap sévère. (cf. critères d'admission).

Les enfants en situation de handicap sont-ils soutenus individuellement par un professionnel ?

Pour les enfants souffrant de pathologies lourdes et ceux qui ont besoin d'un soutien accru, il est possible de demander une personne supplémentaire pour s'occuper d'eux. Il peut s'agir d'une infirmière pédiatrique, si cela est médicalement nécessaire.

D'autre part, il existe la possibilité d'une aide comme par exemple une aide à l'intégration. La décision est prise individuellement chaque année.

Dans certains groupes, une infirmière travaille comme responsable de groupe et une autre comme assistante.

De plus, des aides ou un service de soins sont engagés dans les groupes respectifs, comme décrit plus haut, ainsi que différentes compétences dans différentes professions de formation. Actuellement, nous avons une éducatrice en année de reconnaissance et une apprentie en éducation spécialisée.

Comment se passent les relations entre les parents des différents enfants ? L'approche inclusive du projet est-elle toujours bien accueillie ?

Je dirais avec des appréhensions de part et d'autre. Les parents qui s'inscrivent chez nous et qui s'intéressent à notre établissement sont ouverts au contact commun d'enfants avec et sans besoins éducatifs.

Ils souhaitent que leurs enfants soient en contact avec des enfants ayant besoin de soutien. Mais lorsqu'il s'agit de la soirée commune des parents, au cours de laquelle différentes écoles (donc aussi des écoles spécialisées) sont présentées, il n'est pas toujours facile de convaincre les intérêts des parents pour la diversité.

Lors de cette visite, nous avons pu mesurer à quel point les enfants faisaient preuve de pair-aidance entre eux, avec une spontanéité démontrant ce que chacun apportait à l'autre dans son développement personnel. Notre visite avait été préparée avec la directrice du Jardin d'enfants, les encadrants et tous les enfants, qui nous ont offert, chacun à leur façon, un temps de partage en musique et en chansons. Un grand merci à eux pour tant de générosité !

Sandrine CLÉMENT
Directrice du CHVS de l'Agenais,
SAVS Jasmin et APPART+



Extrait de chanson

Der grüne Frosch

1. Der grüne Frosch, der grüne Frosch hüpf mal hin, mal her.
Der grüne Frosch, der grüne Frosch hüpf mal hin, mal her.
Dann ruht der grüne Frosch sich aus, die Seerose ist sein Zuhause.
Refrain : La la lalalah, lalalalalalalah, lalalalalalah

2. Der Regenwurm, der Regenwurm schlängelt sich durchs Land.
Der Regenwurm, der Regenwurm schlängelt sich durchs Land.
Dann ruht der Regenwurm sich aus, die Erde ist ja sein Zuhause.
Refrain : La la lalalah, lalalalalalalah, lalalalalalah

Traduction

La grenouille verte

La grenouille verte, la grenouille verte saute ici et là
La grenouille verte, la grenouille verte saute ici et là
Ensuite la grenouille verte se repose, le nénuphar est sa maison
(Refrain)

Le ver de terre, le ver de terre serpente à travers la terre
Le ver de terre, le ver de terre serpente à travers la terre
Ensuite le ver de terre se repose, la terre est sa maison
(Refrain)



2002 – 2024 : DEUX DÉCENNIES AU SERVICE DE L'INCLUSION PROFESSIONNELLE ET DE LA REPRÉSENTATIVITÉ RENFORCÉE DES TRAVAILLEURS EN ESAT

L'ambition est clairement affichée par le Législateur, la transformation de l'offre des ESAT est en route depuis plusieurs années. Vingt ans jalonnés de rapports internationaux portant sur les politiques inclusives de la France en matière de handicap et de textes nationaux apportant des modifications profondes dans les missions des établissements médico-sociaux dont les ESAT.

Quelques repères chronologiques dans cette évolution

La loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 renouvelle l'action sociale et médico-sociale en fixant des règles relatives aux droits des usagers et réaffirmant leur place prépondérante dans le parcours de soins et d'accompagnement.

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées introduit, pour la première fois, dans le code de l'action sociale et des familles, une définition du handicap inspirée de la classification internationale du handicap.

Cette loi repose sur quatre piliers :

- Le droit à compensation (aides techniques, humaines, financières)
- Le droit à la participation.
- Le libre-choix du projet de vie (ouverture vers l'intégration en milieu ordinaire)
- L'égalité de traitement. (Réduction des différences de traitement).

La loi n° 2018-771 du 05 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Cette loi a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi pour les personnes en situation de handicap en agissant pour développer leurs compétences et l'accès à l'emploi "durable". Elle élargit la palette des outils existants (renforcement de l'obligation d'emploi de travailleur en situation de handicap pour les entreprises, création d'emploi dans les entreprises adaptées, présence d'un référent handicap dans les CFA, aide à l'embauche y compris pour les emplois en alternance avec adaptation de poste).

2022, accélération du mouvement

Le décret n° 2022-688 du 25 avril 2022 modifie et complète celui du 25 mars 2004.

Le rôle du Conseil de la Vie Sociale renforcé.

Avec pour objectif de renforcer le rôle des conseils de la vie sociale et la participation plus globale des personnes accompagnées et leurs proches, ce décret

apporte des modifications dans la composition, le fonctionnement et les compétences des conseils de la vie sociale dans les établissements et services médico-sociaux.

La composition des conseils de la vie sociale a été élargie afin d'intégrer les associations ou groupements représentant les associations de personnes et de familles, ou encore les bénévoles intervenants au sein de la structure.

Le CVS de l'ESAT Agnelis accueille depuis 7 ans un élu de la commune de Foulayronnes.

Le conseil est désormais associé à l'élaboration ou à la révision du projet d'établissement ou de service, et notamment sur son volet portant sur la politique de prévention et de lutte contre la maltraitance. Il est également associé lors de la procédure d'évaluation de la qualité de l'établissement ou du service et informé des résultats et des mesures correctrices mobilisées, le cas échéant.

Le nouveau CVS de l'ESAT Agnelis est formé sur ces évolutions en 2024.

Le décret n° 2022-1561 du 13 décembre 2022 relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs handicapés admis en établissements et services d'aide par le travail introduit :

D'avantage de représentativité des travailleurs au sein de la gouvernance des ESAT.

Un délégué des personnes est élu par ses pairs ; il bénéficie de formations et d'heures de délégation pour l'exercice de ce mandat. Il est chargé de représenter ses collègues auprès de la Direction. Notons aussi la constitution d'une instance "mixte" composée à part égale de salariés et de travailleurs ESAT, cette instance a pour mission l'amélioration des conditions de travail, la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail.

Ces nouvelles instances se mettent en place depuis 2023 à l'ESAT Agnelis.

L'autodétermination, leur choix avant tout.

La formation des salariés et des personnes aux principes de l'autodétermination est rendue obligatoire.

Professionnels et travailleurs Agnelis commencent un cycle de formation en 2024.

...

La double signature d'un contrat de travail de droit commun et d'un contrat de soutien et d'aide par le travail en ESAT est rendue possible.

Le décret introduit la possibilité pour tout travailleur d'ESAT d'accéder à un contrat de travail de droit commun à temps partiel ou temps plein, conjugué ou pas avec un contrat d'aide et de soutien par le travail en ESAT.

Deux travailleurs d'Agnelis ont été embauchés en 2024 sur ce format, un au sein du magasin Boulanger Agen sur un poste d'agent de vente, une au sein de la blanchisserie de l'hôpital d'Agel, sur un poste d'agent de blanchisserie. Trente personnes sont aujourd'hui suivies sur des mises à disposition en entreprises.

L'ESAT, partenaire et appui du travailleur et de l'employeur.

Sur ces situations de double emploi, des conventions d'appui sont signées de façon tripartite afin de poursuivre l'accompagnement de la personne, sur un an renouvelable deux fois.

Deux conventions d'appui ont été signées en 2024 sur les deux CDI créés pour les travailleurs Agnelis.

La loi n° 2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi.

Par son volet handicap, la loi pour le plein emploi, promulguée le 18 décembre 2023, poursuit l'objectif d'inclusion des personnes handicapées dans la société via le travail. Cette loi comporte plusieurs

mesures destinées à faciliter l'emploi des personnes en situation de handicap et à leur ouvrir de nouveaux droits.

De nouveaux droits pour les travailleurs handicapés en ESAT.

Les droits des travailleurs d'établissement et service d'aide par le travail (ESAT) évoluent et s'alignent sur celui des salariés. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2024, les travailleurs en ESAT bénéficient, en plus de leur protection spécifique, notamment :

- du droit de grève ;
- du droit d'adhérer à un syndicat ;
- de la prise en charge d'une partie des frais de transport par l'ESAT.

À partir du 1^{er} juillet 2024 la complémentaire santé des travailleurs en ESAT est obligatoire, (les travailleurs des ESAT de l'ALGEEI bénéficient déjà de cette complémentaire santé depuis 2019).

Depuis 2024 (cf. schéma)

L'évolution législative qui a marqué ces deux dernières décennies a redessiné les missions de l'ESAT et préfigure de changements notables dans l'accompagnement que nous allons proposer dans les prochaines années, très certainement structuré autour d'un plateau de services dans lequel chaque travailleur choisira d'adapter l'accompagnement dont il bénéficiera, conformément à ses besoins, ses attentes.



Stéphanie COURBOULAY
Directrice de l'ESAT Agnelis

ÉVOLUTION DES ORGANISATIONS AU SERVICE DES PERSONNES ACCUEILLIES

Il était une fois...

Dans notre secteur, longtemps, les "organisations" étaient les maîtres, étaient au centre des questionnements et des évidences. Que dis-je longtemps... Depuis toujours.

Jusqu'à ce jour, cette révolution, cette urgence : la Loi du 02 janvier 2002.

Celle-ci a imposé un changement radical, encore en mouvement plus de 20 ans plus tard. Un changement de prisme, de regard, du sens des interrogations, du centre des préoccupations. Venait d'éclorre le temps des "usagers, au centre du (et des) dispositif(s) sociaux et médico-sociaux".

Fin de la stabilité des institutions au bénéfice d'une approche plus individuelle des personnes accueillies : leur urgence, leur "moment présent", leur temps psychique, leur sensibilité, leur projet, leur à-venir. Changement de paradigme vécu par le sanitaire 20 ans auparavant.

Un tsunami ressenti par tout le champ médico-social. À la fois réclamé mais tellement impactant. Ainsi il a fallu accepter de regarder l'organisation pour la faire évoluer vers plus de souplesse, plus d'attention, plus de créativité. Elle devenait un outil au service de, et non plus une finalité.

Fini l'ère réputée "solide" qui imposait au bénéficiaire de s'arranger des us et coutumes en place, devant faire sienne des horaires, des process, des projets et de l'organisation en place, présumée bienveillante. Bien sûr, la majorité des projets mis en place étaient réfléchis et mis en œuvre avec une grande qualité et un intérêt certain pour les personnes. À de rares cas près, les dispositifs étaient pensés au mieux possible. Mais toujours dans la limite du collectif, de l'organisation, des ressources humaines, du budget : le bénéficiaire intégrait une organisation ficelée, pensée avant son arrivée et sans lui. A lui de s'y faire et de s'en satisfaire.

La Loi du 02 janvier 2002 demande d'inverser radicalement l'approche : il s'agit maintenant de doter l'usager bénéficiaire accueilli de droits nouveaux. Et de décréter les droits des

individus supérieurs aux nécessités de(s) service(s). Aux organisations de s'adapter, de décloisonner la pensée, de se centrer sur les usagers et de remettre en dynamique la créativité des institutions.

Au même moment, se sont développées les formations en travail social. Les notions d'empathie et de bien-traitance ont été questionnées et se sont modernisées avec beaucoup d'inventivité et de finesse. Progressivement il a été possible de penser que le bénéficiaire pouvait de pas faire sienne les recommandations des professionnels chargés de le soutenir, l'accompagner, le conseiller. Il a été possible de laisser une place pour cette approche personnelle apparaissant "discutable" mais tellement plus forte car incarnée, "choisie" par la personne. Il a été également possible de considérer le temps psychique nécessaire à chacun. Supporter qu'un bénéficiaire en difficulté mette parfois des années pour cheminer sur un parcours apparaissant d'emblée plus évident pour d'autres (car plus rapide, plus sécurisant ou plus stable).

Quelle finesse il a fallu à tous ces professionnels de l'accompagnement social pour accepter des points de vue ne leur apparaissant pas pertinents, accepter (et accompagner) des tentatives moins évidentes mais choisies ! Apprendre à patienter pour suivre le bénéficiaire dans son chemin sans lui dicter ses certitudes. Quelle subtilité et respect il faut pour accepter les essais "étranges" de l'autre, sans jugement et sans ne jamais le laisser seul. Intégrer et respecter les possibles individuels et le pouvoir d'agir de chacun.

En MECS, comme dans d'autres établissements et services, il a fallu faire évoluer les organisations, comme le travail social. Partir du projet spécifique de la personne et le décliner au maximum possible. Fini les horaires stables et les organisations bien rodées, le temps de la souplesse et de l'agilité était arrivé. Mais comment penser le collectif avec une attention individuelle... Ou l'inverse ?

Notamment : Comment travailler avec telle famille qui est si différente de telle autre ? Comment s'adapter au rythme instable de tel usager qui gêne les autres ? Que faire de la volonté d'un seul de ne pas participer à une activité collective voulue par les autres ? Comment développer l'individualisation quand elle impacte le groupe ? Comment s'adapter aux envies alimentaires toutes plus différentes les unes des autres ?

Certains travailleurs sociaux regrettent d'avoir "perdu" en spontanéité : ce temps où il était pensé une activité pour tous au dernier moment et qui était ensuite amenée aux usagers et non l'inverse. Mais ils ont su se remettre en question et ont majoritairement accepté de modifier leurs pratiques.

Leur créativité a permis de proposer et de développer un ensemble de dispositifs et de services totalement innovants. Ainsi sont nés les accueils séquentiels ou partiels, les séjours de répit ou *a contrario* les possibles replis, des activités nouvelles (médiation animale, l'art thérapie...), inventé le placement à domicile et l'aller vers...Aucun de ces dispositifs n'aurait été pensé, proposé et mis en œuvre s'il n'était pas parti d'une nécessité pour une situation précise.

Entre l'agilité de l'organisation et la souplesse des équipes accompagnantes, il est important de citer la place incontournable du travail réalisé dans les espaces collectifs que sont les temps de supervisions et d'analyse des pratiques. En acceptant de douter, de prendre du recul, de se questionner sur leurs pratiques et de remettre en question les certitudes ; les professionnels sont au cœur des droits des personnes accompagnées.

Parce que le monde a changé, il convient de questionner et d'adapter en permanence les évidences d'hier en considérant à chaque instant le droit et les compétences des personnes accueillies.

Nombre de jeunes accompagnés, d'ici ou d'ailleurs, nous montrent en retour comment nous pouvons en permanence évoluer et mieux les accompagner. Personne n'est "sachant" en systémie, chacun enrichit les autres.

C'est en s'appuyant sur les individualités que nous continueront à aller de l'avant, dans l'ère du temps, pour le mieux être des enfants.

Pacôme LENOIR
Directrice de la MECS Notre Maison



UNE INCLUSION PROFESSIONNELLE PAR LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES

Selon la réglementation, l'Établissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) Les Cigalons, anciennement désigné sous le nom de foyer occupationnel, accueille des adultes en situation de handicap qui ont acquis un certain niveau d'autonomie. Les EANM proposent des animations et des activités adaptées en fonction des besoins spécifiques liés au handicap. Contrairement aux établissements tels que les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS), ou encore les Établissements d'Accueil Médicalisés (EAM), l'EANM cible une population qui ne relève pas de ces structures spécialisées.

Il est vrai que les Établissements d'Accueil Non Médicalisés sont conçus pour offrir un environnement sécurisé et structuré, où les résidents peuvent participer à diverses activités occupationnelles adaptées à leurs besoins et capacités. Ces activités sont souvent axées sur le maintien des compétences de la vie quotidienne, la socialisation, et parfois l'expression artistique ou la participation à des ateliers.

Il est essentiel de reconnaître que la participation à des activités occupationnelles au sein d'un EANM ne doit pas restreindre la personne à l'exercice exclusif de ses compétences dans ce contexte spécifique.

Au sein de l'EANM Les Cigalons, nous avons adopté une approche proactive visant à favoriser le développement des compétences et des intérêts des personnes accompagnées, les incitant à explorer et à s'engager dans des activités en dehors de la structure d'hébergement. Par exemple, nous soutenons activement l'accès au monde du travail en réponse à une demande croissante.

L'orientation par la Maison départementale des personnes handicapées des Landes (MLPH) vers un foyer occupationnel peut parfois être perçue comme limitante en termes de perspectives professionnelles. Cette orientation est interprétée comme un message implicite selon lequel la personne n'a ni le droit ni les compétences requises pour participer au monde professionnel. Cependant, cette interprétation est erronée, car chaque individu possède des capacités uniques et mérite d'être soutenu dans ses aspirations professionnelles. En réalité, les EANM devraient être des environnements qui encouragent l'autonomie et le développement personnel, y compris dans le domaine professionnel, en offrant

des opportunités d'intégration dans le monde du travail.

Grâce à l'impulsion du Dispositif DuoDay, 11 résidents bénéficient actuellement de stages à l'année, une journée par semaine, au sein d'entreprises telles que la cantine scolaire, Gamm vert, les greniers de Mézos... Ces entreprises reconnaissent les compétences spécifiques de ces personnes, leur offrant ainsi l'opportunité de contribuer à des tâches de travail qui ne constituent pas une contrainte pour l'entreprise, mais plutôt un atout précieux.

Question à Laurent résident de l'établissement : "Où vas-tu ce matin vêtu de ta tenue de travail?"
Réponse de Laurent : "Eh bien, je vais m'occuper des moutons. Ça ne va pas se faire tout seul !"

L'intégration de ces personnes en entreprise apporte une valeur ajoutée significative, non seulement en termes de diversification de la main-d'œuvre, mais également en favorisant un environnement inclusif et en sensibilisant les employés à la diversité des compétences. Ces stages offrent aux résidents une opportunité précieuse de développer leurs compétences professionnelles et leur confiance en eux, tout en renforçant leur sentiment d'appartenance à la société.

De plus, cette initiative démontre que les personnes en situation de handicap ont un potentiel à offrir sur le marché du travail et méritent d'être pleinement considérées pour leurs compétences. Elle souligne également leur droit fondamental à participer activement à la vie professionnelle, contribuant ainsi à promouvoir une société plus inclusive et respectueuse de la diversité.

Marc ALIAS
Directeur du Pôle Landes

L'APPROCHE PAR LES DROITS ET LES COMPÉTENCES : UN PILIER ESSENTIEL
DANS L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Au foyer "La Ferrette", l'approche par les droits et les compétences de la personne se traduit par le respect et la promotion des droits fondamentaux de chaque résident. Elle vise à éliminer les obstacles qui les empêchent de les exercer pleinement.

Afin de favoriser cette approche, il est essentiel que les professionnels développent eux-mêmes leurs compétences en matière de connaissance des droits de la personne accompagnée pour encourager son inclusion et son autonomie.

C'est au travers d'une communication et d'une écoute active que les besoins et les préférences des résidents sont pleinement pris en compte. Cela implique de s'engager dans des interactions respectueuses, d'adapter les modes de communication selon les besoins individuels et de donner à chacun la possibilité de s'exprimer sur les décisions qui les concernent.

Dans la quête d'une société inclusive où chacun peut pleinement participer, l'approche par les droits de la personne émerge comme un phare guidant les pratiques.

Au foyer, le partenariat joue un rôle crucial dans l'approche par les droits et les compétences. En effet, il favorise l'inclusion sociale en intégrant les résidents dans des réseaux plus vastes. Cela leur permet de participer pleinement à la vie communautaire et culturelle.

C'est ainsi, qu'au travers de la danse, du chant ou du théâtre, les résidents du foyer peuvent s'inscrire tout au long de l'année dans des projets artistiques et culturels qui se clôturent par leurs participations au gala, récital ou festival de théâtre amateur.

Cette inclusion artistique permet de mettre en lumière leur place de citoyen. Elle contribue également à sensibiliser la société et participe à impulser un changement systémique durable.

L'engagement dans ce champ d'activités favorise le développement des compétences et des talents des résidents. Cela renforce leur confiance en soi, leur capacité de communication, leur créativité et leur capacité à collaborer avec d'autres.

L'art, parmi d'autres activités qui sont également proposées, peut avoir un impact transformateur sur la vie des personnes en situation de handicap,

en leur offrant un moyen d'exprimer leurs émotions, leurs expériences et leurs aspirations de manière significative.

Ce renforcement de l'estime de soi et de la confiance favorise l'émergence des comportements autodéterminés puisque l'autodétermination représente le fondement même de l'autonomie et de la capacité des individus à prendre des décisions qui façonnent leur vie et leur participation sociale.

En conclusion, l'approche par les droits de la personne offre un cadre puissant pour promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap.

En développant les compétences nécessaires pour comprendre, soutenir et favoriser l'autonomie des résidents, nous progressons vers une société où chacun, indépendamment de ses capacités, peut contribuer pleinement et bénéficier de toutes les opportunités offertes par le monde qui l'entoure.

Elisabeth REPLINGER
Adjointe de direction
Foyer de vie La Ferrette



LES SOINS ET L'ÉDUCATION DES ANIMAUX : UNE SOURCE DE RÉVÉLATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE SOI

Depuis près de 3 années, la SPA (Société Protectrice des Animaux) de Caubeyres et le foyer La Couronne sont partenaires pour œuvrer à prendre soin des animaux.

La relation à l'animal permet aux personnes de développer des compétences relationnelles avec l'animal qui est spontané, sans jugement et qui peut reconforter. L'approche bienveillante de l'animal pré-suppose d'adopter des savoirs tels que le savoir-être et la connaissance de l'animal : ses habitudes, ses besoins, ses réactions face à la peur, les éventuels risques pour l'humain...

S'occuper des bêtes c'est aussi apprendre : à devenir soigneur, à respecter, à devenir autonome pour répondre aux besoins de l'animal, apprendre à communiquer autrement que par des mots, prendre des responsabilités, partager des instants, entrer en relation, créer des interactions, vivre dans l'instant présent, apprécier, découvrir, s'attacher, penser à l'autre, apprendre à apprendre, s'épanouir.

Le rôle de l'accompagnant professionnel est de guider la personne dans ses apprentissages et notamment de l'aider à trouver les ressources nécessaires pour développer des compétences relationnelles, communiquer de façon claire et bienveillante, accepter l'autre avec ses particularités.

Au travers des actions menées à la SPA, les personnes se sentent utiles et responsables. Pour comprendre les besoins de l'autre, la nécessaire sollicitation de ses propres ressources implique des efforts d'adaptation, de quête de soi, d'ajustement, de compréhension, d'acceptation de soi et de ses limites.

En plus de la générosité qui peut s'instaurer entre l'animal et l'humain, c'est une véritable dynamique apprenante bienveillante qui se révèle !

Et cette expérience, les personnes veulent la vivre et la faire vivre au sein du foyer. De l'engagement et de la détermination des personnes à s'occuper durablement des animaux, a germé l'idée de construire une ferme pour y accueillir des animaux tels que ovins (moutons), équidés (poney), camélidés (alpaga). Cette faune pourra investir et partager un environnement adapté à ses besoins et aller et venir dans l'environnement verdoyant qu'offre le parc de l'établissement.

Pour imaginer ce projet, il a fallu réfléchir ensemble. Lors des réunions de travail, chaque participant a pu exprimer librement ses idées, ses craintes, son enthousiasme ou son impatience. Au travers de ce projet, chacun peut participer selon ses capacités. Cette ferme en construction fait appel aux ressources de chaque volontaire et engagé, promouvant la créativité, la technicité (entretien des espaces verts, construction de la clôture), la pair-aidance, le partage des savoirs et des expériences sur les animaux.

Les valeurs telles que la valorisation des différences, la bienveillance, l'aidance, sont fortement ancrées au sein du foyer et sont porteuses pour les personnes accompagnées qui les font vivre.

L'établissement s'appuie sur le pouvoir d'agir des personnes pour déployer ce projet de ferme qui accueillera prochainement des êtres vivants, différents, à poil ou à plume et avec leur histoire singulière.



Lallie ROQUES
Accompagnante Éducatif et Social
Foyer La Couronne



LA RAE COMME VALORISATION DES COMPÉTENCES DES TRAVAILLEURS D'ESAT

Le dispositif de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE) est une démarche permettant aux personnes en situation de handicap ou de fragilité d'être reconnues dans leurs compétences professionnelles, en partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale et le Ministère de l'Agriculture à partir de référentiels d'activités professionnelles issus du droit commun (niveau III, anciennement niveau V CAP).

Ce dispositif RAE porté par le réseau Différent et Compétent s'inscrit dans le cadre du décret du 20 mai 2009 relatif à la formation, à la démarche de reconnaissance des savoir-faire et des compétences des travailleurs handicapés accueillis en établissement ou service d'aide par le travail.

L'ESAT peut être une étape pour se former, construire un projet professionnel, apprendre un métier, prendre confiance en soi et/ou évoluer progressivement vers le milieu ordinaire de travail. Il participe à la construction d'une identité professionnelle en rendant visible les apprentissages issus de l'expérience : on parle "d'organisation apprenante".

S'inscrire dans une démarche RAE permet au candidat de mieux se connaître, de découvrir ses compétences, de se projeter et d'envisager une évolution dans son parcours (formations, stage, mise à disposition...).

La Reconnaissance des Acquis de l'Expérience est un véritable levier de développement de la connaissance de soi et de ses capacités. Chaque personne accompagnée peut s'inscrire dans ce parcours.

En 2015, lorsque l'ESAT de Castille est entré dans le dispositif RAE avec "Différent et Compétent" deux monitrices ont été formées dans un premier temps puis quatre autres personnes les années suivantes.

L'entrée dans ce dispositif a fortement contribué à une évolution des regards portés par les professionnels. En effet, nous passons d'une observation des personnes à travers le prisme de leurs handicaps ou limites à celui de leurs potentialités et compétences. Un réel changement de paradigme s'est opéré.

La RAE est un outil de valorisation des personnes accompagnées mais également permet de rendre factuelle les actions menées au quotidien au sein des ateliers.

Nous avons élaboré des outils d'évaluation professionnelle (grille d'évaluation ESAT accompagnée du PAI¹) sur la base des items métiers figurant dans les référentiels RAE (en plus des spécificités propres à nos activités et de la nomenclature SERAFIN-PH²).

Il existe 3 modalités de RAE, ce qui permet un accompagnement sur mesure de la personne accompagnée. Pour les 3 modalités, une réunion est organisée par la direction avec le candidat et le moniteur afin de signer une fiche d'engagement.

- **Modalité interne**

Le candidat montre sur son lieu de travail et sur son poste de travail ses compétences professionnelles "je montre et je dis ce que je fais". Un jury de trois personnes est constitué : un cadre de l'établissement, un professionnel du médico-social formé à la RAE et un professionnel extérieur représentant le métier de référence au nom de l'entreprise cliente de l'ESAT. Aucun document n'est à remplir par le candidat, il s'agit de reconnaître les seules compétences acquises, afin de pouvoir valoriser le candidat, même si cela ne concerne que quelques compétences.

Depuis 2015, l'établissement de Castille a accompagné six personnes sur cette modalité

- **Modalité externe**

Ce dispositif concerne des candidats qui ont pris la décision de s'inscrire dans ce parcours. Elle a pour objectifs de reconnaître les compétences des personnes et de positionner le candidat sur un parcours de développement de ses compétences.

Le jury est composé d'un cadre d'établissement du médico-social, une personne de l'éducation nationale ou du ministère de l'agriculture. Son moniteur accompagne le candidat tout au long de la présentation devant le jury.

Un co-positionnement est fait avec le moniteur en utilisant la grille du référentiel professionnel. Un dossier de preuve est élaboré par le candidat (avec l'aide de son moniteur) en expliquant une situation de travail.

Le dossier ne fait pas l'objet d'évaluation, il a pour objectif de faciliter l'expression du candidat devant un jury.

Une fiche de mise en perspective est remplie à la fin de l'entretien pour envisager la suite de son parcours.

Depuis 2015, l'établissement de Castille a accompagné vingt et une personnes sur cette modalité.

- **Modalité externe avec 6 semaines de stage**

La reconnaissance en modalité externe avec 6 semaines de stage en entreprise constitue mode intermédiaire avec la VAE de droit commun.

L'entreprise s'engage à accueillir et à nommer un tuteur qui l'accompagnera à réaliser son stage dans les meilleures conditions.

Le candidat démontre sa capacité à transformer ses compétences professionnelles et à appliquer ses gestes professionnels dans le cadre d'une entreprise en milieu ordinaire.

Pendant l'entretien de valorisation, le candidat apporte la preuve de ses compétences devant un jury présidé par un valideur de l'Éducation nationale ou du Ministère de l'Agriculture, d'un représentant mandaté de Différent et Compétent et du tuteur de stage de l'entreprise.

À l'issue du stage, le travailleur devra produire un dossier de preuve permettant de formaliser les compétences développées en ESAT et mises en œuvre lors du stage.

L'ensemble de cette période de stage prend appui sur le référentiel métier.

À la fin de l'entretien avec les jurys, une mise en perspective est annotée dans le dossier. Cette mise en perspective permet, soit de concrétiser un projet professionnel soit d'acquérir des nouvelles compétences professionnelles.

En 2023, l'établissement de Castille a accompagné deux personnes sur cette modalité.

La Reconnaissance des Acquis de l'Expérience est un pont pour faciliter l'apprentissage et aller jusqu'à la qualification (VAE).

Une fois par an, toutes les personnes ayant réalisé la démarche de reconnaissance sont invitées ainsi que les familles pour une cérémonie de remise des attestations.

La reconnaissance des compétences, moment important dans la vie des candidats, n'aurait pas de sens sans la participation des entreprises. Elle est un élément essentiel de la valorisation des compétences et des rôles sociaux de la personne accompagnée.

¹PAI : *Projet d'Accompagnement Individualisé*

²SERAFIN-PH : *réforme pour une adéquation des financements aux parcours des personnes handicapées*

Chantal BEDIN,
Éducatrice Technique Spécialisée
Gaëlle FORCINAL,
Chargée d'Insertion
ESAT de Castille



L'HABITAT : UN MOYEN DE DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES PERSONNES

"Si vous traitez un individu comme il est, il restera ce qu'il est. Mais si vous le traitez comme s'il était ce qu'il doit et peut devenir, alors il deviendra ce qu'il doit et peut être." Johann Wolfgang Von Goethe

En mai 2019 le Foyer de Castille a déménagé à Tonneins. Ce nouvel aménagement répondait aux demandes des personnes accompagnées du foyer. La reconnaissance des compétences et des rôles sociaux des personnes en situation de handicap a toujours été une volonté de l'Association et de l'établissement. La transformation du foyer historique de Castille en Dispositif d'Hébergement Accompagné (DHA) a été un défi de changement de paradigme : un nouvel environnement qui va s'accompagner d'un nouveau modèle d'interventions, encore plus personnalisé, répondant au mieux aux aspirations des personnes dans un contexte d'interactions avec l'environnement.

Cinq ans après l'ouverture du DHA, le constat est le suivant : une réponse graduée aux besoins des personnes, un renforcement de la dynamique inclusive, une valorisation des compétences. Cette dynamique s'inscrit dans une volonté d'inclure les actions dans l'accompagnement vers les dispositifs de droit commun tout en proposant un certain nombre de service intra-muros.

En effet, le DHA met à disposition 37 studios dont quatre sont dédiés aux couples permettant ainsi de pouvoir vivre leur intimité tout en préservant leur indépendance. Pour favoriser l'autonomie et garantir un accompagnement efficient, l'établissement met à disposition une buanderie, un parcours de santé, une salle Snoezelen, trois salles de restauration dont une cuisine thérapeutique, des vélos et scooters électriques pour maintenir leurs acquis et ou développer de nouveaux apprentissages.

Grâce à l'ensemble de ces prestations, la personne accompagnée peut apprendre à faire des choix favorisant son autodétermination et son pouvoir d'agir.

Nous avons demandé à deux personnes accompagnées de témoigner de leur ressenti depuis leur arrivée au DHA.

Stéphanie, vous êtes accompagnée depuis 18 ans, pouvez-vous nous parler de votre nouveau lieu de vie depuis le déménagement du Foyer de Castille ?

Stéphanie L. : Je trouve que mon espace de vie est plus spacieux et on est vraiment chez nous. Tout ce qui est dans mon studio est à moi.

Au niveau de vos déplacements comment procédez-vous ?

Stéphanie L. : J'ai la possibilité de sortir seule car la supérette est à proximité du DHA. Je vais parfois au restaurant avec mes amis qui ont le permis.

Qu'est-ce qui a changé au niveau de la restauration depuis que vous êtes à Tonneins ?

Stéphanie L. : Nos studios étant équipés, je peux manger le matin et le soir dans mon logement si je le souhaite. Aujourd'hui nous avons plusieurs salles à manger au DHA, dont une qui permet de nous isoler si nous avons besoin de calme.

Quel est à votre avis Jean-Manuel la différence entre l'ancien foyer et le DHA ?

Jean-Manuel V. : Quand arrive l'heure de la retraite, on peut rester au DHA, ce qui n'était pas le cas auparavant. Dans l'ancien foyer, je devais prendre une mobylette pour aller au village. Ici c'est plus facile pour se promener à pied en ville. Je préfère mon studio car il y a des meubles et un grand lit adapté à mes problèmes physiques. Ce qui me plaît aussi, c'est de pouvoir manger à mon domicile.

Isabelle B.
Monitrice Éducatrice au DHA de Gardès

"Les personnes accompagnées ont une plus grande indépendance dans leurs déplacements, leurs loisirs, les activités sportives, l'accès à la culture. L'équipe éducative s'est adaptée. L'implantation du DHA en ville ouvre à de nouvelles possibilités et espaces d'expérimentation pour les personnes. Elles peuvent aller seules au restaurant, au cinéma, faire des achats. Pour des raisons de sécurité, elles doivent prévenir le personnel accompagnant de jour et éventuellement le veiller de leur absence. Les personnes se sentent moins tributaires de l'éducateur. Les pratiques professionnelles ont évolué. L'accent sur l'individualisation, le pouvoir d'agir des personnes est plus fort.

Cette évolution des pratiques professionnelles a ainsi favorisé le développement de l'autodétermination des personnes accompagnées et leur a permis de développer leurs potentialités plus facilement que ce soit dans la mise en œuvre de leurs loisirs, leur prise en charge médicale, du rapport avec les administrations."

Néanmoins, certaines personnes accompagnées ont besoin du soutien de l'éducateur pour avoir des étayages, de la réassurance dans la vie quotidienne.

Le DHA permet d'individualiser l'accompagnement mais la personne a la possibilité de revenir à tout moment sur le collectif.

Ce nouvel environnement a facilité l'évolution des pratiques éducatives dans les réponses apportées aux besoins des personnes accompagnées en favorisant de nouveaux apprentissages par le biais d'un habitat plus inclusif.

Les visites à domicile (VAD) qui s'inspirent de l'expérience du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) sont des espaces de parole hebdomadaires ou à la demande. Les professionnels travaillent avec la personne accompagnée, soutiennent ses compétences et ses prises de décision. Le Projet d'Accompagnement Individualisé (PAI) est co-construit avec le référent lors des visites à domicile.

Le fonctionnement ainsi décrit permet à certaines personnes accompagnées de préparer un projet de sortie vers un appartement en pleine autonomie. Dans ce cas, elles rencontrent régulièrement la coordonnatrice de parcours avec son référent.

En conclusion, nous citons Pierre Savignat qui écrivait dans les Cahiers de l'Actif n°556-557 :

"On peut considérer l'autonomie comme la capacité à faire, l'autodétermination comme la capacité à décider, le pouvoir d'agir comme le processus opérationnel et l'inclusion comme l'élément qui donne sens à l'ensemble".

Fabien PICHOT,
Chef de service éducatif
Isabelle BETHUS,
Monitrice Éducatrice
DHA et SAVS de Gardès



LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DES JEUNES

L'IME Cazala accompagne depuis 62 ans des jeunes en situation de handicap. Ils sont actuellement 50 à bénéficier d'accompagnements proposés : éducatifs, thérapeutiques, pédagogiques et pré-professionnels.

Actuellement, 5 ateliers pré-professionnels sont proposés et s'adressent uniquement aux 25 jeunes de plus de 14 ans. Il y a l'atelier cuisine - pâtisserie, l'atelier lingerie - blanchisserie - traitement du linge, l'atelier entretien des locaux, l'atelier bois-métallerie et l'atelier "espaces verts".

La première modalité est de permettre l'accès aux jeunes à des compétences diversifiées pour leur future vie d'adulte.

La deuxième modalité est de les valoriser dans leurs apprentissages et leurs acquisitions par l'inscription dans le dispositif de la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE).

La troisième modalité est que toutes les "capabilités" du jeune lui servent et soient transposables dans son orientation vers le milieu ordinaire ou facilitatrices dans le milieu protégé (ESAT ou EANM) ou pour son retour en famille, selon la co-construction de son Projet Personnalisé (PP).

Il s'agit d'un moment fort dans la vie des jeunes et des professionnels qui reconnaît le niveau des compétences et des savoir-faire des personnes accompagnées. C'est un temps privilégié, en relation duelle, où la relation d'engagement mutuel et de confiance réciproque est primordiale. Grâce à ce dispositif, les moniteurs d'atelier peuvent également "sortir" du quotidien et de la gestion de groupes restreints.

Inscrits dans la RAE, les 4 moniteurs d'ateliers de l'IME Cazala ont ou seront prochainement formés à cet accompagnement spécifique valorisant pour tous : le jeune par la gratification qu'il peut en tirer aux yeux de tous (pairs, professionnels, famille et proches), le moniteur d'atelier par la transmission des savoir-faire et la reconnaissance de la personne accompagnée.

Ainsi, cette véritable opportunité nous permet de mettre davantage en valeur leur "capabilité" pour améliorer leur employabilité et leur estime de soi auprès des entreprises et futurs employeurs...

Les Moniteurs d'atelier :
Virginie Magnano
Neltie Larroche
Frédéric Bouyer
Anthony Zanutto
IME Cazala



CONCOURS DE CHANT « ENTENDS MA VOIX »

La scène s'est déroulée un soir au Foyer la Ferrette: "Que faites vous dans ces canapés ?" "On pense..."

Et quand on pense à la Ferrette, cela débouche toujours sur quelque chose ! C'est ainsi qu'en octobre 2023, l'idée de proposer un concours de chant intitulé "Entends ma voix" a commencé à germer dans l'esprit de quelques résidents de la Ferrette.

Une idée un peu confuse entre "The Voice" et "Pourquoi pas nous", entre "Pour le plaisir" et "L'Aventura".

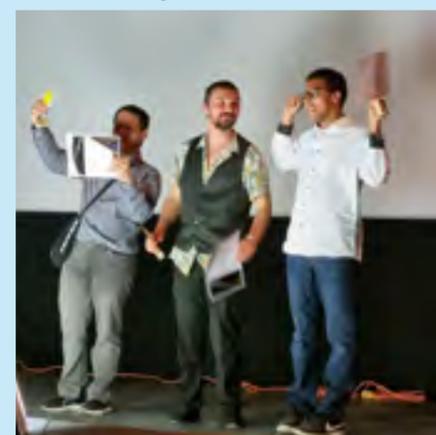
Au fait, savez-vous comment ça se passe quand une idée germe au Foyer La Ferrette ? Elle dévale les couloirs, s'engouffre dans toutes les chambres, passe par les cuisines et envahit les salles communes. Impossible d'y échapper ! C'est comme le refrain d'une chanson à la mode ! Entêtant !

Mais au fait, y a-t-il des belles voix et du talent à la Ferrette ? Et si on invitait les résidents des autres Foyers ? Monclar ? La Poussonnie ? Ouh la ! Ça, ça met la pression ! On sort la sono et les micros, on met les watts, et on y va ! On a le trac... On se soutient... On veut y arriver !

Une première sélection eut lieu en décembre 2023, et dans chaque foyer, les larmes des perdants se muèrent vite en encouragements pour soutenir les gagnants de chaque camp.

Vint enfin la demi-finale le 20 février, les 3 membres du jury, impassibles et impartiaux, ont fait leur travail, au milieu d'un public en liesse... Qu'est-ce que c'est dur de perdre !

Au centre le lauréat du concours Maxime JADAS entouré des finalistes Noah NIFEUR (droite) et Stéphane PALLARUELO (gauche)



La tristesse momentanée des laissés pour compte a côtoyé l'exubérance des gagnants de chaque bord... On savait bien qu'il ne fallait qu'un seul gagnant... Puis, la finale eut lieu, le 19 mars. A nouveau le cinéma de Castillonnès se remplit d'un public exubérant qui enflamma très vite l'atmosphère à l'aide de slogans et d'encouragements bruyants et bon enfant.

Au milieu des grands panneaux de soutien aux chanteurs, l'ambiance, rythmée par les acclamations, atteint son apogée lorsqu'après une longue délibération, Maxime JADAS, résident du Foyer La Poussonnie fut déclaré vainqueur du concours avec sa chanson "Le pouvoir des fleurs".

Il aura donc le privilège de se produire en première partie d'une soirée musicale des "mercredis de la Bastide" fin août 2024 organisée par la commune de Castillonnès et ouverte à tous !

Les photos et vidéos parlent plus qu'un long discours ; le bonheur des uns et les larmes des autres (vite séchées !) se rejoignirent pour sceller un pacte : organiser le prochain concours 2024-2025 !

Le chant : c'est de la ferveur, de l'enthousiasme, en un mot : du bonheur !

Bernard ROUYRE
Musicien et Jury du concours
« Entends ma voix »

(Ancien Adjoint de direction de l'EANM La Ferrette)

Le jury était composé de gauche à droite : Bernard ROUYRE, Limmie SNELL, Diego BUECHE (musiciens) et Pierre SICAUD, Maire de Castillonnès et chanteur.



4ÈME CONCOURS DE NOUVELLES DE BOÉ : LE PRIX COUP DE CŒUR DU JURY POUR L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL NON MÉDICALISÉ (EANM) LA COURONNE

L'HISTOIRE DE CHOCOLAT: L'ÉCUREUIL QUI VOULAIT FAIRE DU SPORT

Il était une fois un joli petit écureuil qui vivait du côté de Boé.

Un jour qu'il se promenait quelque part autour de la Mairie, il entendit que l'on parlait d'une chose étrange, mais très intéressante: l'organisation d'un concours de "nouvelles".

Il se demanda ce que cela pouvait être ? D'autant que ces gens parlaient aussi de "faire du sport" et de raconter une histoire sur le sport. Est-ce que cela pouvait le concerner, lui qui passait ses journées à grimper aux arbres ? Il se dit qu'il fallait en parler à quelqu'un qui pourrait lui expliquer et lui donner des conseils.

Chocolat avait l'habitude d'aller grimper aux arbres dans le parc du foyer de "La Couronne". Il connaissait bien les résidents, mais il n'avait jamais osé s'approcher d'eux et leur parler. Peut-être que, cette fois, il en trouverait deux ou trois qui voudraient bien s'intéresser à cette histoire de sport. Mais vers qui aller ?

Il y a bien ce groupe du mercredi matin, qui travaille sur des tas de sujets. Il paraît même, qu'une fois, ils ont travaillé sur le sport ! Chocolat décide de faire comme Harry Potter, de mettre une "cape d'invisibilité" et d'aller faire connaissance avec ce groupe.

Voilà donc notre ami Chocolat qui s'aventure, un mercredi matin, dans l'escalier en colimaçon qui amène au 2ème étage du château.

"C'est bizarre", se dit-il, "il paraît que ce groupe se réunit dans la salle d'informatique !! Comment je vais faire pour me glisser au milieu de tous ces appareils ? Et puis, s'ils passent leur temps à écrire sur des écrans, comme les gens de la Mairie, dans leur bureau, je n'oserai pas me présenter et leur poser mes questions".

Notre pauvre écureuil était si troublé qu'il en oubliait sa cape d'invisibilité et surtout, qu'il ne savait pas dans quel langage s'adresser aux personnes du groupe.

Pourtant, il avait réfléchi et il savait ce qu'il voulait demander.

"Allez, Chocolat ! Courage, mon vieux ! Si tu veux écrire ton histoire, il faut que tu aies toutes tes informations".

Il faut d'abord qu'il leur demande leur nom et ce qu'ils font comme sport.

Pour cela, il n'y a pas de souci : la dame qui vient animer le groupe appelle chacun par son prénom, et elle leur a même demandé s'ils voulaient bien reparler des différentes activités sportives qu'ils pratiquent et celles qu'ils préfèrent. "Ouf ! Mon petit Chocolat ! Tu vas avoir tes infos sans trop te fatiguer !"

Et voilà que l'on commence : Claire-Marie prend la parole pour expliquer qu'elle a fait du tir à l'arc, mais que maintenant, elle préfère faire du cheval. "C'est plus drôle, car on peut aller au galop" dit-elle. "Et puis, il faut prendre soin du cheval !" Chocolat réfléchi : "faire du galop ? Sur le dos du cheval?"

Rachid, lui, préfère parler de l'aviron. Il a vu comment on pouvait être à plusieurs dans un même bateau, sur le canal, et ramer de toutes ses forces pour aller le plus vite possible et gagner des courses. "C'est sans doute super de gagner des courses", se dit Chocolat. "Mais dans un si petit bateau, à plusieurs, on risque fort de tomber à l'eau".

"Mais il y a encore Thierry, Amandine, Stéphane et Amaury qui n'ont pas parlé", dit la dame. Chocolat espère qu'eux, au moins, ils font des sports moins dangereux.

Thierry enchaîne : "Moi, ce que j'aime, c'est le basket. On peut faire une équipe, et gagner des matchs, si l'on arrive à mettre assez de ballons dans le panier. Le souci, c'est qu'il faut savoir courir vite pour arriver vers le poteau où se trouve accroché le panier sans se faire prendre le ballon par un adversaire. Et puis, il faut être grand pour atteindre le panier".

"Voilà quelque chose que je pourrais tenter", se dit Chocolat plein d'espoir. "Si le panier est trop haut, je peux grimper au poteau ! Ce n'est pas plus difficile que de grimper aux arbres ! Quand à courir vite, ça, je sais faire ! Mais quand même, comment courir vite en portant un ballon ?"

Amaury explique à son tour qu'il fait du tir à l'arc, et que cela lui plaît beaucoup. Il gagne même des compétitions quand il réussit à mettre la flèche dans la bonne cible. Il précise quand même : "Simplement, il faut être assez fort pour pouvoir porter l'arc et le tenir à bout de bras, et être très concentré quand on vise".

Chocolat, catastrophé, regarde ses petites pattes: "Et comment je fais, moi, pour porter cet arc ? Il faudrait que l'on m'en fabrique un spécial !" Heureusement, il y a encore Stéphane et Amandine pour parler de ce qu'ils ont choisi.

Pour Amandine, elle a déjà fait plusieurs sports, comme la course à pied où elle a gagné des courses. Mais ce qu'elle préfère, c'est le biathlon. Chocolat n'a jamais entendu parler de ça. Il se demande si, avec un nom aussi étrange, c'est quelque chose de très compliqué ?

Amandine explique qu'elle aime ce sport parce qu'il y a à la fois de la course de ski de fond, et du tir à la carabine, soit debout, soit couché. Chocolat la regarde en ouvrant de grands yeux sous sa cape d'invisibilité. Il se demande comment, une jeune femme aussi menue peut faire des choses aussi difficiles.

Mais Amandine ajoute très vite : "J'aime le biathlon parce que je peux le regarder à la télé avec mon père. On aime tous les deux ce sport".

"Bon ! Mon petit Chocolat, encore quelque chose qui n'est pas fait pour toi ! Mais qu'est-ce que tu vas bien pouvoir raconter dans ta "nouvelle" pour le concours ? Toi qui rêvais de parler de tes exploits, te voilà mal parti ! Si seulement Stéphane pouvait me parler d'un sport que je pourrais essayer !"

Stéphane, c'est celui qui est au bout de la table et qui a toujours un grand sourire. "Avec ce sourire" pense Chocolat, "il ne peut que me parler de choses possibles pour un malheureux petit écureuil".

"Moi, ce que je préfère comme sport, c'est la natation !" proclame Stéphane.

"Et pourquoi donc ?" demande la dame.

"Parce que j'aime nager vite, sur le dos ou en faisant la brasse. Dans l'eau, on se détend et on se sent tellement bien quand on a fini de nager ! Et puis, on peut aussi faire des compétitions et gagner des courses. On peut en voir de très belles, à la télé, surtout quand viendront les Jeux Olympiques".

Chocolat explose de joie ! Il en oublie presque sa cape d'invisibilité. "Voilà enfin quelque chose que je vais pouvoir faire !"

En effet, tout le monde sait que les écureuils savent parfaitement nager. Bien sûr, pour les Jeux Olympiques, cela risque d'être un peu tard pour commencer à s'entraîner.

Mais, pour faire de la natation, est-ce obligatoire d'aller à la piscine, quand on est un écureuil ?

Peut-être que le canal suffirait...?

Écrit par les personnes accompagnées de l'EANM La Couronne
 Claire-Marie H.
 Amandine T.
 Rachid H.
 Thierry D.
 Amaury R.
 Stéphane M.



FÊTE DE FIN D'ANNÉE POUR L'IME CAZALA ET LE SESSAD DU CONFLUENT

Depuis le mois de septembre 2023, l'IME Cazala, situé historiquement sur la commune de Damazan s'est déployé sur plusieurs sites : une villa d'accueil a ouvert ses portes à Casteljaloux, une autre à Tonneins et deux sur Aiguillon. En plus de ces villas proposant un accueil en internat ou semi-internat, le "Groupe Orientation" s'est également implanté sur le site du SESSAD. Les ateliers d'apprentissages sont maintenant eux aussi à Aiguillon, sans oublier les classes, dont deux Unités d'Enseignement Élémentaire implantées sur les collèges de Casteljaloux et Tonneins. L'établissement IME est donc passé d'une unité essentiellement localisée sur le site historique du château de Damazan, à une multitude de lieux d'accueil inclusif. Cela a nécessairement eu une incidence sur les jeunes qui ont moins l'occasion de se regrouper tous ensemble, pour partager des moments de convivialités comme ils pouvaient le faire auparavant. Ainsi, le désir de se retrouver pour un moment festif fut plébiscité tant par les jeunes que par les professionnels ; il nous semblait donc difficile de ne pas envisager une manifestation pour les fêtes de fin d'année 2023. Une "journée festive" a donc été organisée par la direction de

l'établissement, avec le soutien de "l'équipe apprentissage" composée des moniteurs d'ateliers et de leurs "petites équipes", pour la mise en place opérationnelle de la salle, des tables et des chaises, et la décoration des lieux.

Cette demi-journée fut placée sous le signe des retrouvailles et afin que tous puissent profiter de cet événement, petits et grands ont eu la chance de bénéficier de la préparation du repas et du service réalisés par l'IME Fongrave.

Le rendez-vous a été donné à midi pour les jeunes et les équipes qui sont arrivés progressivement changés et apprêtes pour l'occasion.

À la suite du repas, deux petits spectacles humoristiques ont eu lieu, exécutés par la compagnie "Les Grooms Bullotechnie + La pelle à la tarte".



TÉMOIGNAGES DES JEUNES

"On a passé une bonne journée, les spectacles étaient trop drôles !" Enzo

"C'était chouette de se revoir tous et de voir les autres éducateurs." Clara

Les jeunes et professionnels espèrent que le rendez-vous sera donné chaque année, voire pourquoi pas, organiser une journée de retrouvailles avant les grandes vacances scolaires !

Anaïs JAYANT
 Éducatrice Spécialisée à l'IME Cazala

L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL MÉDICALISÉ (EAM) AUTISME LES CIGALONS S'EST INVESTI PLEINEMENT DANS LE MOIS DE SENSIBILISATION À L'AUTISME.



Le mois de sensibilisation à l'autisme a offert à l'EAM Autisme "La Maison Bleue" à Lit-et-Mixe une opportunité unique de mettre en lumière ses efforts dans la promotion de la compréhension et de l'acceptation de l'autisme. Initiée par l'équipe et les résidents, la première semaine d'avril a été marquée par une série d'événements engageants et inclusifs.

Le 2 avril, une marche symbolique vêtue de bleu ciel a rassemblé près de 60 participants, unissant familles, résidents, professionnels et habitants du village, favorisant ainsi les rencontres et les échanges. Cette marche de près de 5 km s'est achevée par un moment convivial de partage autour d'un goûter.

Depuis décembre, les professionnels ont animé des ateliers artistiques autour de la couleur bleue, offrant aux résidents une voie d'expression créative et de plaisir. Ces ateliers ont donné naissance à 25 œuvres, exposées simultanément lors des Journées de l'Autisme à Mont de Marsan les 4 et 5 avril 2024, ainsi qu'au cinéma de Lit-et-Mixe le 4 avril.

Cette exposition itinérante tout au long du mois d'avril a mis en avant le talent artistique des résidents, contribuant ainsi à sensibiliser un public plus large à leur potentiel créatif.



Le 4 avril au cinéma de Lit-et-Mixe, la projection du film "Hors Norme" suivie d'un débat a constitué un moment fort, offrant une occasion supplémentaire de rencontre et de dialogue avec les familles et les habitants du village. En partenariat avec la galerie La Smalah à Saint-Julien-en-Born, une exposition a également été organisée, mettant en valeur le travail des artistes résidents à l'EAM "La Maison Bleue".

La semaine s'est achevée à Messanges avec le spectacle proposé par la Baleine Cargo, qui a également été présenté à Saint-Pierre-du-Mont le 4 avril dans le cadre des Journées de l'Autisme. En guise de reconnaissance pour leur engagement, nos résidents ont eu le plaisir de partager un repas au restaurant à Messanges, célébrant ainsi cette initiative remarquable dans la promotion de l'inclusion et de la diversité.

Maïder CONSTANTIN
Adjointe de Direction
EAM Austime Les Cigalons



PENDANT LE MOIS DE L'AUTISME, LE SAMSAH "CHACUN SA VIE, CHACUN SA RÉUSSITE" ENCOURAGE LES RENCONTRES BASÉES SUR LE JEU ET L'ÉCHANGE

Dans le cadre du mois de l'Autisme, le SAMSAH de l'ALGEEI, a proposé une rencontre avec les élèves en formation d'Accompagnant Éducatif et Social (AES) du Centre de Formation des Personnels de Santé (CFPS) de Mont-de-Marsan. Ils ont ainsi activement participé aux journées landaises dédiées au projet "Chacun sa vie, chacun sa réussite", soutenu par le Conseil Départemental des Landes. Ces journées ont réuni des personnes concernées, des professionnels en devenir, des professionnels de terrain et des représentants d'associations. Cette implication témoigne d'une prise de conscience collective de l'importance de soutenir et d'intégrer pleinement les personnes avec des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) dans tous les aspects de la société.

Des échanges avec les représentants du Groupement d'Entraide Mutuelle (GEM) et du SAMSAH ont grandement enrichi les élèves du CFPS, élargissant leur compréhension et leur sensibilisation à la diversité des besoins et des défis rencontrés par les personnes autistes.

La découverte du jeu Autisme Europe et de l'art-thérapie a ouvert de nouvelles perspectives quant aux modalités d'accompagnement et de soutien, soulignant l'importance cruciale des approches créatives et individualisées pour le développement et le bien-être des personnes autistes.

Au-delà de la simple sensibilisation, ces échanges ont encouragé des rencontres authentiques et des partages d'expériences entre les élèves AES et les professionnels du secteur, ainsi qu'avec les représentants d'associations locales telles que La Jeunesse au Plein Air et Coloc'ADHI. Ces témoignages croisés ont renforcé la compréhension collective des défis et des ressources disponibles pour accompagner les personnes autistes dans leur quotidien et leur parcours de vie.

Cet engagement actif et cette ouverture aux diverses approches et initiatives témoignent de l'authentique dévouement de la communauté éducative et des acteurs locaux à améliorer en permanence la qualité des accompagnements pour les personnes vivant avec un TSA. En unissant nos efforts et en exploitant la variété des expertises et des ressources à notre disposition, nous œuvrons ensemble à créer un environnement plus inclusif et bienveillant pour tous. Un grand merci à chacun pour sa contribution déterminante à la réalisation de cet objectif fondamental.

L'équipe pluridisciplinaire
SAMSAH "Chacun sa vie, chacun sa réussite"



IME CAZALA ET SESSAD DU CONFLUENT ENSEMBLE, DERRIÈRE LES GIRONDINS DE BORDEAUX !

Lundi 29 Janvier, les enfants de l'IME Cazala et les jeunes du SESSAD du Confluent ont eu la chance de vivre une expérience unique : assister à un match de football au stade des Girondins de Bordeaux. Cet événement exceptionnel a été rendu possible grâce à la générosité du club et à l'engagement des éducateurs.

L'excitation était palpable dans l'air lorsque les jeunes sont montés dans le bus qui les a amenés vers le stade. Certains d'entre eux étaient des fans inconditionnels des Girondins de Bordeaux, tandis que d'autres découvraient pour la première fois l'ambiance d'un match de football. Quoi qu'il en soit, tous étaient impatients de vivre cette expérience unique.

Une fois arrivés, les jeunes ont pu pique-niquer à proximité du stade Matmut Atlantique.

Le coup d'envoi du match a été donné et les jeunes ont été immédiatement captivés par l'atmosphère du stade. Les chants et les encouragements des supporters résonnaient dans les tribunes, créant une ambiance indescriptible. Les jeunes étaient fascinés par la vitesse et la technique des joueurs sur le terrain. Ils ne pouvaient s'empêcher de crier et d'applaudir à chaque action.



Pendant la mi-temps, nous avons pu parcourir les coursives et nous désaltérer.

Ce match de football a été bien plus qu'un simple divertissement pour les enfants de l'IME et du SESSAD du Confluent. Il a été l'occasion pour eux de sortir de leur quotidien et de vivre des émotions fortes.

Au-delà du plaisir qu'ils ont ressenti, ils ont pu interagir avec d'autres supporters, partager leur passion pour le football et se faire de nouveaux amis au sein du groupe.

En conclusion, l'IME de Cazala et le SESSAD du Confluent ont vécu une journée inoubliable en assistant à un match de football des Girondins de Bordeaux, que nous remercions pour leur accueil.

Sylvain BOUYSSOU,
Éducateur Spécialisé
SESSAD du Confluent



SÉJOUR À LA MONTAGNE

Du 5 au 7 février, les jeunes de l'IME les Rives du Lot ont participé à un séjour proposé conjointement par la Ligue Sport Adapté Nouvelle Aquitaine et le Comité Départemental Sport Adapté. L'objectif était de pouvoir leur faire découvrir la montagne et de s'initier à la pratique du ski.

Treize jeunes et six éducateurs ont donc pris la route le lundi dans la matinée pour rejoindre la station de Gourette et le Chalet Refuge du Club Alpin Français. Le groupe a été accueilli par les gardiens du refuge, Milan et Emilie, et il a été rejoint par 6 jeunes du DITEP de Gardolle. Une fois installés, les jeunes ont pu déguster un repas convivial autour de grandes tablées. Il a alors été temps d'aller se coucher pour se régénérer et être en pleine forme pour la journée chargée du lendemain.

Le mardi matin, après le petit déjeuner, chacun s'est préparé avec la tenue de ski pour ensuite partir s'équiper au magasin de location de ski, avec quelques appréhensions pour certains. Les jeunes ont ainsi pu mettre, non sans difficulté, les chaussures de ski, prendre les skis dans les bras et aller vers les œufs qui nous ont montés au point de rendez-vous. Ce fut déjà une aventure pour quelques-uns de pouvoir mettre les pieds dans le téléphérique.

Une monitrice de l'École de Ski Français a accueilli le groupe sur un endroit avec peu de pente afin de débiter l'initiation. Familiarisation avec le matériel, première sensation de glisse sur un pied, explication et mise en œuvre du chasse neige ont rythmé la séance matinale. Les plus à l'aise ont même pu prendre le tapis roulant pour faire une

petite de descente accompagnés par un moniteur ESF. Les adaptations proposées par les organisateurs et les moniteurs, avec le soutien de tous les éducateurs présents, ont permis à chaque jeune d'éprouver la sensation de glisse. On a ainsi pu voir des sportifs courageux et motivés, se dépassant pour réaliser les exercices proposés.

L'après-midi a été l'occasion d'aller randonner autour de la station de ski, à pied plutôt qu'en raquette faute de neige. Découverte de la nature et contes locaux étaient au programme. La fin de journée s'est déroulée dans le calme avec du repos et des jeux de société avant le repas et le coucher.

Après le petit déjeuner du dernier jour, il a fallu remettre les vêtements de ski et déjà ranger la valise. Deux groupes ont alors été constitués, une partie des jeunes ont rechaussé les skis quand d'autre ont préféré aller faire de la luge. Tout le monde s'est retrouvé au moment du repas pour un agréable pique-nique au soleil.

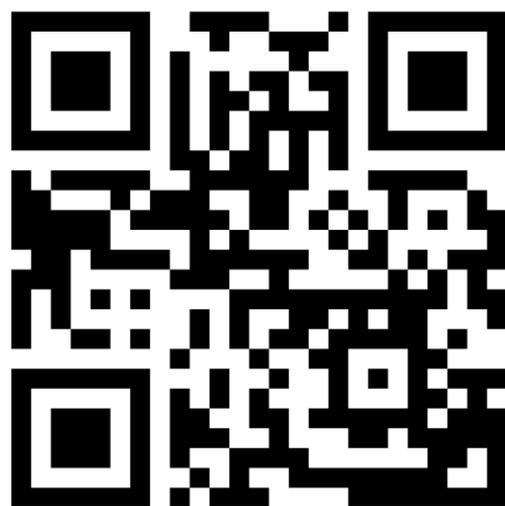
Il a alors été le moment de quitter la montagne et de prendre la route en direction de Casseneuil.

Merci à tous les organisateurs du Sport Adapté, aux encadrants, aux gardiens du refuge et à tous les sportifs pour ce séjour exceptionnel dont tout le monde se souviendra longtemps.

Pierre FONTANIER
Éducateur sportif
IME Les Rives du Lot



Nos offres d'emploi



Retrouvez toutes nos offres
d'emploi en scannant le QR Code

www.algeei.org



GLOSSAIRE

A

ARS : Agence Régionale de Santé

C

CAMSP : Centre d'Action Médico-Social Précoce

CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie de la Personne Handicapée

CHVS : Centre d'Hébergement et de Vie Sociale

CLIS : Classe d'Intégration Scolaire

CMPP : Centre Médico Psycho Pédagogique

CNSA : Conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CRA : Centre Ressources Autisme

D

DGAS : Direction Générale de l'Action Sociale

DHA : Dispositif d'Hébergement Accompagné

DITEP : Dispositif Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique

E

ESAT : Établissement et Services d'Aide par le Travail

ESMS : Établissement Social et Médico-social

ESMS PIC : Établissement Social et Médico-social Privé d'Intérêt Collectif

F

FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

FO : Foyer Occupationnel

I

IME : Institut Médico Éducatif

ITEP : Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique

K

KAPASS : Kit d'Accès et de Préparation Aux Soins Somatiques

M

MAS : Maison d'accueil spécialisée

MDA : Maison des Adolescents

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

MECS : Maison d'Enfants à Caractère Social

O

OETH : Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés

P

PCO : Plateforme de Coordination et d'Orientation

PNL : Privé à but Non Lucratif

PRIAC : Programme Interdépartemental d'Accompagnement des Handicaps et de la perte d'autonomie

S

SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SESSAD : Service d'Éducation Spéciale d'Accompagnement et de Soins à Domicile

T

TED : Troubles Envahissants du développement

TND : Troubles du Neuro-Développement

TSA : Trouble du Spectre de l'Autisme

U

UEEA : Unité élémentaire

UEMA : Unité d'Enseignement Maternelle Autisme

UPI : Unité Pédagogique d'Intégration

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !





ASSOCIATION LAÏQUE DE GESTION D'ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION ET D'INSERTION

BULLETIN D'ADHÉSION

Mme, Mlle, M* _____

* Rayer la mention inutile

En qualité de :

Personne qualifiée s'intéressant aux missions de l'association

Représentant des usagers

Usagers

Salarié

Autre, précisez : _____

Association _____

Représentée par : Mme, Mlle, M. _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Souhaite adhérer à l'Association Laïque de Gestion d'Établissements d'Éducation et d'Insertion.

Je reconnais avoir pris connaissance de la Charte de l'association et me déclare en conformité d'esprit avec sa philosophie et ses objectifs.

Fait à _____, le _____

LES MONTANTS 2023/2024 SONT FIXÉS À :

- ADHÉSION INDIVIDUELLE : **5 €**

- ADHÉSION ASSOCIATION : **15 €**

SIGNATURE

À RETOURNER À :

Agropole - Bât. Deltagro 3 - BP 361 - 47931 AGEN CEDEX 9
Tél. 05 53 77 15 80 - Fax 05 53 77 15 99
www.algeei.org - contact@ALGEEI.org

Accompagné du règlement libellé à l'ordre de ALGEEI

BULLETIN D'ADHÉSION 2023/2024